



« S'entendre sur le fond »



Comblent le fossé de la communication
entre les chercheurs et les responsables
de l'élaboration des politiques

Le contenu de cette publication peut être reproduit en totalité ou en partie pourvu que ce ne soit pas à des fins commerciales et que l'Institut canadien d'information sur la santé soit identifié.

Institut canadien d'information sur la santé

377, rue Dalhousie

Bureau 200

Ottawa (Ontario)

K1N 9N8

Téléphone : (613) 241-7860

Télécopieur : (613) 241-8120

www.icis.ca

ISBN 1-55392-497-5

© 2004 Institut canadien d'information sur la santé

This publication is also available in English under the title:

"You say 'to-may-to(e)' and I say 'to-mah-to(e)'" –

Bridging the Gap Between Researchers and Policy-Makers

ISBN 1-55392-496-7

Afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

« S'entendre sur le fond »

Comblent le fossé de la communication
entre les chercheurs et les responsables
de l'élaboration des politiques

Rapport de l'ISPC
De la recherche à la politique —
Améliorer la santé des jeunes Canadiens

Atelier de travail tenu à Toronto (Ontario)
les 19 et 20 février 2004

Rédigé par
Susan Goldberg
go!communications

Pour l'Initiative sur la santé de la population canadienne
Institut canadien d'information sur la santé

Table des matières

Introduction	1
Au sujet de l'Initiative sur la santé de la population canadienne	3
Au sujet du Réseau de recherche sur les adolescents canadiens à risque (CAARRN)	4
Pourquoi ce fossé? Obstacles à une communication efficace entre les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques et les décideurs	5
D'une idée brillante à la réalité : une introduction au processus d'élaboration des politiques au Canada	9
Quel est le rôle du gouvernement? Quelles sont ses priorités?	9
Qui est concerné? À qui s'adresser?	10
Comment élaborer une politique?	10
La recherche peut jouer un rôle à plusieurs échelles du cycle décisionnel	11
Comblent le fossé : comment faire participer les responsables de l'élaboration des politiques	13
Les responsables de l'élaboration des politiques sont aussi des humains	13
Que veulent les responsables de l'élaboration des politiques?	14
Principales questions posées par les responsables de l'élaboration des politiques	15
Ce qui fonctionne : une méthode fondée sur des preuves pour inclure les décideurs	19
Pour se faire entendre : conception de messages efficaces	23
Marketing social	23
Le tout par écrit	24
Pourquoi n'existe-t-il pas un plan d'action national pour les jeunes?	27
Assembler les morceaux : créer des incidences politiques	29
Groupe 1 : Environnement scolaire	29
Groupe 2 : Intimidation	30
Groupe 3 : Le surpoids et l'inactivité	32
Groupe 4 : Approche holistique	33
Conclusion : De la recherche à la politique — Améliorer la santé des jeunes canadiens	35
Annexe A : Liste des participants	37
Annexe B : Ordre du jour de l'atelier	43

Annexe C : Résumé des recherches présentées	49
Adolescents vulnérables : Ce que peuvent nous apprendre	
les résultats des études longitudinales chez les adolescents	51
Les influences qu'ont les mères adolescentes sur	
les résultats de leurs enfants adolescents	52
L'estime de soi chez les jeunes Canadiens :	
analyse longitudinale au moyen de l'ELNEJ	53
Trajectoires de la prévalence du tabagisme au Canada	54
Aperçu du programme de CAARRN	55
Intimidation et victimisation : une perspective interculturelle	56
Comportement à risque et blessures chez les jeunes	57
L'inactivité physique et l'obésité chez les adolescents canadiens :	
leçons tirées de l'Enquête sur les comportements liés à la santé	
des enfants d'âge scolaire, 2001-2002	58
Adolescents handicapés : Risques et forces liés	
au mode de vie, à la santé et aux relations sociales	59
Références	61

Introduction

« Une recherche importante est une recherche qui est utilisée » [Traduction]

—Rehr, 1992¹

Les chercheurs dans le domaine de la santé des jeunes et des enfants au Canada sont dans une position avantageuse. Leur recherche est captivante : qui dit bien-être de nos jeunes dit bien-être du Canada, aujourd’hui et demain. Les chercheurs ont accès à une grande quantité de données comparables internationales et longitudinales sur la santé des enfants et des adolescents*. En outre, des gouvernements et des organismes de financement, entre autres l’Institut canadien de recherches avancées et les Instituts de recherche en santé du Canada, se sont engagés à financer les chercheurs pour qu’ils utilisent ces données. D’autres organismes, comme l’Institut canadien d’information sur la santé (ICIS), par l’entremise de l’Initiative sur la santé de la population canadienne (ISPC), ont également financé la recherche et contribué à des réseaux connexes et des partenariats à l’échelle pancanadienne et internationale.

Enfin, la recherche appliquée à la politique peut changer la vie des Canadiens. Les décideurs ont besoin des chercheurs pour élaborer des politiques. Sans eux, les responsables de l’élaboration des politiques ne peuvent tout simplement pas faire leur travail, selon M^{me} Claire Marshall, directrice de l’Institut sur la gouvernance.

Pourtant, un fossé peut se creuser entre les chercheurs et les responsables de l’élaboration des politiques : différents besoins, désirs et objectifs, différents échéanciers d’action et enfin, différentes structures d’incitation et de rétribution. On a même souvent l’impression que ces deux groupes sont issus

de cultures différentes et qu’ils parlent deux langues différentes (figure 1). En conséquence, les difficultés de communication entre eux les mènent souvent à la frustration. Les chercheurs ne comprennent pas pourquoi les résultats de leur recherche n’atteignent pas le secteur politique. Les responsables de l’élaboration des politiques quant à eux ne comprennent pas toujours les programmes et les résultats de la recherche, ou ils n’en trouvent pas de pertinents ou ils ne les trouvent pas à temps pour les intégrer dans le processus décisionnel.

Figure 1



* L’Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), l’Enquête sur les comportements liés à la santé des enfants d’âge scolaire, l’Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l’Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) pour n’en citer que quelques exemples.

Peu de chercheurs souhaitent voir le résultat de leur dur labeur dormir sur les tablettes. D'un autre côté, s'ils veulent que leur travail apporte des changements, ils doivent combler le fossé de la communication entre leur monde et celui des responsables de l'élaboration des politiques. Bref, ils doivent apprendre la langue des responsables de l'élaboration des politiques.

En partant de cette idée, un groupe de chercheurs financés par l'ISPC qui travaillent dans le domaine de la santé des jeunes ont participé récemment à un atelier de travail, *De la recherche à la politique — Améliorer la santé des jeunes Canadiens*, parrainé par l'ISPC et le Réseau de recherche sur les adolescents canadiens à risque (CAARRN). Pendant deux jours, les chercheurs se sont joints à des décideurs, des conseillers, des représentants d'organismes non gouvernementaux et d'autres intervenants dans le processus politique. Ils ont présenté quelques résultats de leur recherche, tandis que les spécialistes en politique ont fourni une perspective interne des meilleures façons de garantir une intégration des résultats dans les initiatives politiques. La liste des participants à l'atelier se trouve à l'annexe A.

De la recherche à la politique : Objectifs de l'atelier

- Faire comprendre davantage le processus d'élaboration des politiques et l'importance de la recherche dans ce processus;
- Renforcer la capacité des chercheurs pour élaborer des incidences politiques à partir des travaux de recherche;
- Faciliter la création d'un réseau de recherche pancanadien qui étudie les aspects de la santé des jeunes;
- Promouvoir les liens et les échanges entre les chercheurs financés par l'ISPC dans ce domaine.

L'atelier a commencé par une présentation des travaux des chercheurs. Il s'est poursuivi par plusieurs discussions sur le fonctionnement du gouvernement et la nature du processus d'élaboration des politiques. À la fin, les chercheurs ont commencé à appliquer les connaissances et les stratégies qu'ils ont apprises à leurs propres travaux. Ils ont formé des groupes de discussion et ont commencé à définir les publics cibles, à préciser les messages clés et à créer des stratégies de dissémination. L'ordre du jour de l'atelier se trouve à l'annexe B.

Le présent document donne un aperçu de l'atelier de deux jours et vise à fournir aux chercheurs :

- l'information sur les processus d'élaboration des politiques et de prise de décisions;
- certaines stratégies pratiques pour présenter leur recherche, interagir avec les responsables de l'élaboration des politiques et accroître le transfert et l'assimilation des connaissances;
- des suggestions d'autres ressources sur le processus d'élaboration des politiques et de transfert des connaissances.

Au sujet de l'Initiative sur la santé de la population canadienne

L'Initiative sur la santé de la population canadienne (ISPC), qui fait partie de l'Institut canadien d'information sur la santé, a un mandat à deux volets : faire comprendre davantage les facteurs qui influent sur la santé des individus et des collectivités et contribuer à l'élaboration de politiques qui réduisent les inégalités et améliorent la santé et le bien-être des Canadiens. Pour ce faire, l'ISPC est dirigée par un conseil de chercheurs de renommée et de décideurs de partout au Canada. L'ISPC collabore avec des chercheurs, des responsables de l'élaboration des politiques, le public et d'autres partenaires clés pour faire comprendre davantage les déterminants de la santé, dans le but d'aider les Canadiens à vivre plus longtemps et en bonne santé.

Les partenariats de recherche de l'ISPC sont fondés sur des collaborations à long terme avec des équipes de recherche de partout au pays qui ont reçu des subventions de l'ISPC. Le partenariat est également considéré comme une stratégie de renforcement des capacités. L'ISPC encourage les partenariats entre les chercheurs et entre les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques au moyen d'affiliations d'équipes de recherche de divers secteurs (recherche et politique) et de parrainages de réseautages et de dialogues thématiques entre les équipes.

L'ISPC s'engage à faire participer les responsables de l'élaboration des politiques et les décideurs dans le processus de transformation de l'information en politique. Pour s'assurer que les messages sur les déterminants de la santé sont pertinents pour les responsables de l'élaboration des politiques et les décideurs à tous les niveaux et à l'échelle de tous les secteurs, l'ISPC établit des relations stratégiques officielles et officieuses avec les fonctionnaires des gouvernements fédéral, provinciaux, régionaux et locaux, et ce, par l'entremise de mécanismes incluant des groupes consultatifs, des études de cas, une collaboration de recherche et d'autres projets conjoints. De plus, l'ISPC est partenaire de divers organismes non gouvernementaux, y compris des organismes de recherche en politique, des groupes de défense de l'intérêt public et des personnes clés des médias qui s'intéressent aux déterminants de la santé.

Cinq questions stratégiques orientent l'ISPC :

- Pourquoi certaines collectivités sont-elles en bonne santé et d'autres non?
- Dans quelle mesure les principales politiques et les programmes majeurs améliorent-ils la santé de la population?
- Comment les rôles sociaux au travail, dans la famille et dans la collectivité affectent-ils l'état de santé au cours d'une vie?
- Quels sont les effets des facteurs généraux dans l'organisation sociale sur la santé de la population au Canada et dans d'autres pays riches?
- Dans une perspective mondiale, quelle est la relation entre le Canada et la santé de la population?

L'ISPC a quatre fonctions pour faciliter le processus d'élaboration des politiques fondées sur des preuves dans le domaine de la santé de la population :

- Production et synthèse des connaissances : faire comprendre davantage les facteurs qui influent sur la santé de la population;
- Synthèse et analyse des politiques : contribuer à l'élaboration des politiques pour améliorer la santé et le bien-être des Canadiens;
- Transfert et déclaration des connaissances : fournir une information objective et crédible sur la santé de la population;
- Échange des connaissances : établir des stratégies de collaboration et des réseaux pour comprendre les déterminants de la santé.

Au sujet du Réseau de recherche sur les adolescents canadiens à risque (CAARRN)

Le Réseau de recherche sur les adolescents canadiens à risque (CAARRN) est un programme de recherche dirigé par l'Université Queen's et financé par l'ISPC qui vise à faciliter l'échange des connaissances, la communication et la collaboration entre les jeunes, les chercheurs, les responsables de l'élaboration des politiques et les applicateurs de programmes pour améliorer la qualité de vie des jeunes.

À l'échelle du Canada, les chercheurs du CAARRN s'unissent pour étudier les données pan-canadiennes et internationales sur la santé des jeunes, en mettant l'accent sur sept aspects clés : l'intimidation, l'obésité et l'activité physique, la santé sexuelle, les blessures, la culture propre au milieu écolier, l'invalidité et les états chroniques ainsi que le capital social.

Les chercheurs du CAARRN ont recours aux données de l'Enquête sur les comportements liés à la santé des enfants d'âge scolaire pour étudier pourquoi des jeunes de certaines collectivités sont en bonne santé et d'autres non. Ils se sont également penchés sur les influences environnementales qui jouent un rôle dans la santé et le bien-être des adolescents au Canada, aux États-Unis et dans certains pays de l'Union européenne. Le CAARRN déborde le cadre du rôle des services de santé; en effet, il étudie d'autres influences sur la santé des adolescents, entre autres les environnements social, physique, économique et politique dans lesquels les jeunes vivent.

Le CAARRN est un programme de recherche polyvalent qui inclut des chercheurs de l'Université Queen's, de l'Université de Toronto, de la Division de l'enfance et de l'adolescence de Santé Canada et de l'Association canadienne d'éducation. Grâce à l'aide du Centre d'excellence pour la participation des jeunes, le CAARRN espère inclure davantage les jeunes dans la recherche sur la santé des adolescents et les former sur la façon de recueillir les données sur leurs problèmes afin de déterminer la racine des problèmes de santé. À leur tour, les jeunes seront en mesure d'informer les chercheurs sur la façon de faire participer les jeunes de manière plus efficace.

Pourquoi ce fossé? Obstacles à une communication efficace entre les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques et les décisionnaires

« Le processus d'élaboration des politiques est autant un art qu'une science. Une bonne partie semble circonstancielle en réponse à des influences étranges. Il se fait très rapidement ou très lentement. Le cadre de travail — contraintes, règles d'engagement, procédures, manuels, loi — n'est pas tout à fait clair. Bref, une situation susceptible de frustrer les chercheurs. » [Traduction]

—Les Foster

« Les décisions ne reposent pas toutes sur des preuves. Il y a beaucoup d'autres facteurs, variant de l'affectivité aux pressions financières, des pressions des pairs jusqu'à la politique, qui jouent tous un rôle aussi important — ou plus important — que nos arguments fondés sur la recherche. »

— Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé,
*Transfert des connaissances : au-delà de la santé*²

On considère souvent que les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques représentent deux communautés différentes, a fait remarquer M^{me} Claire Marshall. Les premiers s'intéresseraient moins aux applications pratiques de leurs travaux, tandis que les derniers seraient supposément axés, en grande partie, sur des programmes politiques et moins sur des preuves.

Pourtant, selon M. Matthew Sanger, conseiller en analyse des politiques à l'ISPC, ces stéréotypes ne s'appliquent pas vraiment. D'après lui, les chercheurs choisissent leur domaine d'étude selon leurs propres obligations et valeurs dans l'intention de changer les choses. Les responsables de l'élaboration des politiques, tout en étant affectés par les contraintes, veulent être au courant des preuves et des résultats de la recherche pour créer des politiques efficaces. En fait, plusieurs sollicitent les suggestions des chercheurs, à condition qu'elles soient présentées de façon pertinente à leurs besoins.

Pourtant, il est évident que les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques ne communiquent pas toujours clairement entre eux, situation qui peut entraver l'assimilation des connaissances à l'échelle politique. Au coeur de ce manque de communication se trouve l'incompréhension de la culture, des priorités et des façons de faire de l'un et l'autre.

L'atelier de travail de l'ISPC et du CAARRN a été l'occasion pour plusieurs présentateurs de discuter des raisons, résumées ci-après, du fossé de la communication entre la recherche et la politique.

Différentes structures d'incitation et de rétribution motivent les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques

Comme l'a précisé M. Les Foster, sous-ministre adjoint, Recherche et transfert des connaissances, ministère du Développement des enfants et de la famille, la passion n'est pas le seul motivateur des chercheurs. La publication de leurs ouvrages dans des revues savantes en est un autre. Leur système de rétribution, incluant les subventions de recherche et les postes permanents, repose en grande partie sur la quantité de leurs publications dans des revues

de qualité. Les responsables de l'élaboration des politiques sont, quant à eux, motivés par le besoin d'une information utile, opportune, pertinente et compréhensible pour les aider à prendre des décisions. On les rétribue pour avoir pris des décisions solides et opportunes et pour avoir trouvé des solutions.

M. Foster a fait remarquer que si la recherche doit être appliquée à la politique, les chercheurs doivent inclure les intervenants politiques clés au tout début de la planification de leurs projets. Cependant, les chercheurs tiennent à cœur leur impartialité et indépendance et ils s'inquiètent de voir cette dernière compromise s'ils prenaient en considération les besoins des responsables de l'élaboration des politiques dans la conception du projet. Si les chercheurs travaillent en vase clos, les responsables de l'élaboration des politiques, de dire M. Foster, peuvent être désagréablement surpris par une recherche qui semble venir de nulle part.

Selon MM. Irving Rootman et Gord Miller de l'Université de Victoria, le souhait des responsables de l'élaboration des politiques d'utiliser et de contrôler les résultats peut être incompatible avec le besoin des chercheurs de publier leur ouvrage. De plus, certains praticiens n'ajoutent pas foi aux preuves ou craignent que les chercheurs ne leur dictent quoi faire et comment.

Les deux professeurs ajoutent que la concurrence est féroce pour obtenir une subvention qui se fait rare et attirer l'attention des politiciens sur les thèmes et les interventions. De plus, les responsables de l'élaboration des politiques doivent répartir les ressources entre la recherche et sa mise en application : chaque dollar investi dans la recherche serait, selon le public, un dollar soustrait des programmes d'aide aux clients ou aux citoyens.

Les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques ont différents calendriers de mise en œuvre

Généralement, un cycle de financement public de la recherche dure entre deux et trois ans, calendrier qui crée une impasse puisqu'il est souvent trop court pour les chercheurs et trop long pour les responsables de l'élaboration des politiques.

Selon MM. Rootman et Miller, les décisionnaires sont motivés par des besoins immédiats pour répondre à une situation qui a lieu dans le moment. Ils veulent généralement des résultats que la recherche ne peut fournir à temps. Ajoutons à cela la limite du mandat d'un gouvernement qui ne dépasse pas trois ou quatre ans, un cycle qui n'est pas favorable aux projets de recherche à long terme. Par conséquent, il se peut que les demandeurs de subvention proposent un délai de deux ou trois ans qu'ils ne peuvent respecter; ainsi, leurs échecs apparents peuvent justifier la crainte selon laquelle les initiatives de promotion de la santé ne fonctionnent pas, ce qui rend les responsables de l'élaboration des politiques moins enclins à utiliser la recherche. Selon les deux chercheurs, la solution consiste à envisager des subventions à plus long terme ou extensibles.

De plus, les deux chercheurs ont fait remarquer que, tout comme les changements fréquents du personnel et les restructurations à l'échelle du gouvernement, les incohérences dans les politiques de subvention peuvent faire obstacle à la réalisation d'une recherche solide et fondée sur des connaissances.

En ce qui a trait aux preuves, les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques ont différentes visions et normes

Les chercheurs sont partisans de ce que M. Miller appelle « une hiérarchie de preuves » qui sert d'« étalon-or » pour l'étude systématique et la méta-analyse, soit une procédure statistique qui intègre les résultats de plusieurs études indépendantes considérées « combinables »³ ou de deux ou plusieurs études randomisées et contrôlées à double insu. À partir de là, la hiérarchie passe à des études randomisées et contrôlées bien conçues; à des essais bien conçus sans randomisation (p. ex. un seul groupe selon une méthode de test avant-après, des études par cohorte, des études de séries temporelles ou des études cas-témoins ou adaptées); des études bien conçues non expérimentales provenant de plus d'un centre.

Toutefois, cette hiérarchie comporte des limites lorsqu'il s'agit d'élaborer des politiques, puisqu'elle ne permet pas notamment la réalisation d'une recherche qualitative. Comme l'a souligné M. Miller, les responsables de l'élaboration des politiques ne se contentent pas de la qualité et de la rigueur scientifiques, ils veulent également des données pertinentes qu'on peut appliquer au contexte social réel. Cependant, ce que les responsables de l'élaboration des politiques considèrent comme étant des faits vécus probants ne sont parfois que des données approximatives pour les chercheurs. Les normes en matière de preuves, comme l'explique M. Miller, doivent répondre aux normes de rigueur définies par le chercheur, mais elles doivent également tenir compte de la culture de la collectivité et de l'expérience en intervention des praticiens et chefs de programmes.

M. Réjean Landry de l'Université Laval a également indiqué que les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques ont souvent une définition différente des termes *connaissance* et *information*. Alors que les chercheurs considèrent les résultats de leur recherche comme étant des *connaissances*, les responsables de l'élaboration des politiques les considèrent comme étant une *information* simplement. Selon lui, le terme *connaissance* sur le plan politique constitue une information utilisable fondée sur des preuves (voir « Ce qui fonctionne » à la page 19).

Les responsables de l'élaboration des politiques n'ont pas le temps de se consacrer aux résultats de la recherche publiés dans le style et les médias utilisés par les chercheurs

Comme il est indiqué ci-dessus, les chercheurs sont généralement motivés par la publication des résultats de leur recherche dans des revues ou des livres savants. Malheureusement, de tels ouvrages sont rarement consultés par les décideurs qui, selon M. Landry, tendent à utiliser les preuves produites par leur propre organisme ou par un organisme similaire ou celles présentées dans des conférences et des séminaires. Comme l'a souligné M. Foster, les livres et les articles de revues sont généralement trop longs pour attirer l'attention de la plupart des décideurs qui veulent une information distillée en des notes de synthèse de cinq points qui soulignent les thèmes clés et leur pertinence.

Dans la même veine, M^{me} Marshall et M. Landry soulignent que les termes très techniques utilisés par les chercheurs peuvent constituer un obstacle qui empêche les responsables de l'élaboration des politiques d'assimiler les résultats de la recherche. Bref, tant que les chercheurs ne feront pas l'effort d'apprendre à présenter les données de leur recherche de façon compréhensible et pratique pour les responsables de l'élaboration des politiques, l'influence de leurs travaux sur la politique demeurera improbable.

D'une idée brillante à la réalité : une introduction au processus d'élaboration des politiques au Canada

M^{me} Claire Marshall, directrice de l'Institut sur la gouvernance, a orienté les participants à la conférence au processus d'élaboration des politiques au Canada en mettant l'accent sur le gouvernement fédéral. Elle a ensuite résumé cinq points essentiels à retenir :

1. L'élaboration des politiques est un processus définissable;
2. La recherche joue un rôle à l'intérieur et à l'extérieur de ce processus;
3. Les gouvernements se composent de personnes, les chercheurs doivent donc établir des relations avec eux;
4. La recherche d'une synergie et d'une symbiose. Les chercheurs doivent déterminer parmi les connaissances en leur possession celles dont les gouvernements ont besoin et travailler conjointement avec les responsables de l'élaboration des politiques;
5. Le gouvernement n'a pas la capacité scientifique des chercheurs. Il a besoin de la recherche et il a besoin qu'elle soit rédigée dans une langue non technique.

Qu'est-ce que la politique?

- Un cadre d'action;
- Un ensemble de décisions sur une question publique;
- L'application de la vision politique du gouvernement en programmes et en actions pour atteindre des résultats;
- Un ensemble de décisions interdépendantes prises par des autorités publiques sur la sélection des objectifs et les moyens de les atteindre⁴.

Quel est le rôle du gouvernement? Quelles sont ses priorités?

Selon M^{me} Marshall, le rôle du gouvernement consiste à faire des choix sur des questions en apparence sans réponse, à accorder la priorité aux objectifs et à trouver les moyens de les atteindre. De plus, les gouvernements travaillent en étroite collaboration avec la société civile et le secteur privé.

En envisageant la façon d'influencer la politique, les chercheurs doivent tenir compte de la manière de cadrer leur travail avec les priorités et les programmes du gouvernement. Bien que la santé, la politique sociale et l'éducation relèvent principalement du domaine des gouvernements provinciaux et territoriaux, le gouvernement fédéral n'en demeure pas moins concerné. Voici les priorités gouvernementales actuelles qui offrent des possibilités aux chercheurs dans le domaine de la politique sociale :

- **Réforme démocratique** : une initiative récente dirigée par le premier ministre, M. Paul Martin, qui appuie un rôle accru des députés, du caucus et des comités parlementaires;
- **Renforcement de la fondation sociale** : le transfert d'une somme de 2 milliards de dollars aux soins de santé; accent sur les enfants, particulièrement ceux à risque; possibilités pour les personnes handicapées; soutien des Autochtones.
- **Un nouveau pacte pour les collectivités** : une étude visant les immigrants, les sans-abri, les Autochtones vivant dans le milieu urbain, et mettant l'accent sur le logement, les quartiers sécuritaires, les écoles, les soins de santé et l'infrastructure.
- **Éducation permanente** : une aide aux familles à faible revenu⁵.

Qui est concerné? À qui s'adresser?

Les décisions politiques sont prises et influencées à différentes échelles. Avec autant d'acteurs, les chercheurs ont besoin de comprendre comment et où se faire entendre. M^{me} Marshall a donné des exemples de rencontre avec des fonctionnaires fédéraux que les chercheurs devraient prendre en considération :

- Un chercheur pourrait avoir la chance de s'entretenir avec un ministre pendant 10 minutes, mais une heure avec l'**analyste des politiques** qui rédige justement les notes d'information du ministre et entreprend les démarches est d'une valeur inestimable avant cette rencontre;
- Le **caucus** de chaque parti donne l'occasion aux membres du parti d'interroger leurs collègues et de partager les idées qu'ils ont obtenues de leurs collectivités;
- Qui dit réforme démocratique dit plus de voix pour les **députés**; il serait sage que les chercheurs les incluent dans leurs plans de dissémination et listes de réseaux;
- Une fois déposées, les initiatives vont souvent aux **commissions parlementaires** : visez leurs membres;
- Les entités du gouvernement central sont les acteurs principaux dans le processus politique. Par exemple :
 - Le **Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada** décide où va l'argent;
 - Le **Bureau du Conseil privé** coordonne les questions à l'échelle du gouvernement et contrôle ce qui est destiné au **Cabinet**;
 - Le **ministère des Finances** dresse le budget et établit les règles de dépense de l'argent provenant des impôts;
 - Plus les fonctionnaires (des analystes subalternes des politiques aux analystes, en passant par les sous-ministres adjoints) à connaître votre cause sont nombreux, mieux c'est;

Veillez noter que 75 % des employés du gouvernement fédéral ne sont pas à Ottawa. Il peut y avoir plus de possibilités de petits changements (projets pilotes par exemple) à l'échelle régionale que centrale.

Comment élaborer une politique?

1. Généralement, les initiatives politiques commencent lorsqu'un **problème ou une occasion** nécessite l'élaboration d'une nouvelle politique;
2. Après la **définition de la question de base** (p. ex. l'obésité est un problème croissant chez les jeunes au Canada), les responsables de l'élaboration des politiques entament un processus d'analyse substantiel (pourquoi les enfants deviennent-ils obèses ou ont un surpoids? Mangent-ils plus qu'il n'en faut? Mangent-ils des aliments qui nuisent à leur santé? Font-ils moins d'exercice physique qu'il n'en faut?).

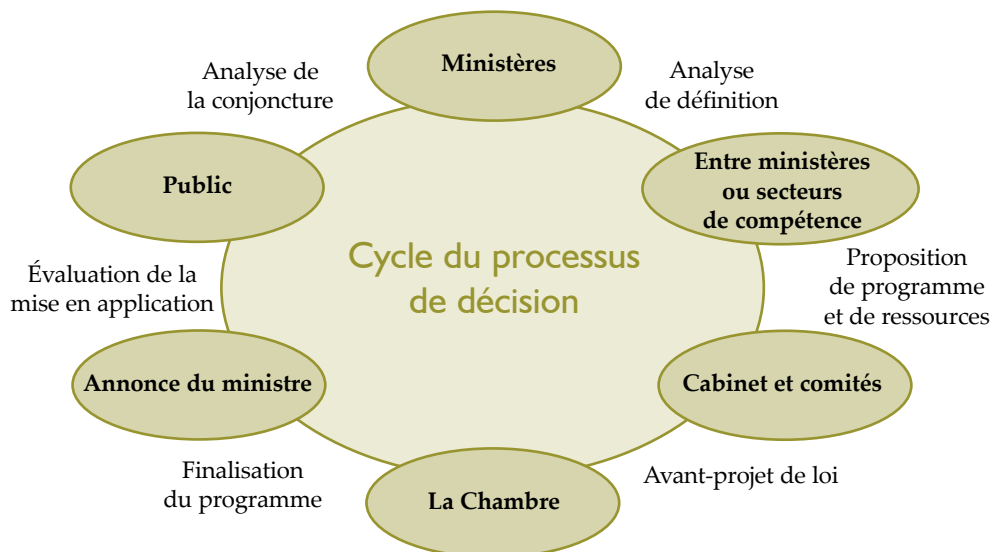
3. Cette analyse est suivie du processus d'**élaboration des politiques et des programmes** (p. ex. les jeunes deviennent obèses, car ils mangent des aliments nuisibles à leur santé et ne font pas assez d'exercice. Nous pouvons les sensibiliser, ainsi que leur famille; réglementer les aliments vendus dans les distributrices situées à côté d'une école ou à l'intérieur; les convaincre de ne plus accepter les aliments nuisibles à leur santé; instaurer des cours obligatoires d'éducation physique tous les jours; trouver des moyens de faire de l'exercice physique une partie de plaisir).
4. Finalement, une **décision est prise** dans le cadre d'un cycle complexe qui tient compte des conséquences de la nouvelle politique sur plusieurs niveaux (p. ex. une décision sur le tabagisme touche plusieurs ministères, incluant les douanes, les finances, les départements intergouvernementaux, la santé et les Autochtones, sans oublier les groupes lobbyistes de l'industrie du tabac). Les influences sur les décisions sont nombreuses et variées.
5. Une **politique ou un programme nouveau ou modifié** voit le jour.
6. La politique est **contrôlée et évaluée**.

La recherche peut jouer un rôle à plusieurs échelles du cycle décisionnel

À l'échelle de l'analyse de la conjoncture, les articles, les conférences, les rapports et les réunions peuvent contribuer aux connaissances. La recherche joue également un rôle important dans la définition du problème. Les gouvernements utiliseront toute une gamme d'analyses (contextuelles, historiques, organisationnelles, juridiques, éthiques, comparatives, quantitatives, coût-avantages, statistiques, etc.) pour élaborer la politique; encore une fois, les chercheurs peuvent prendre part au cycle.

La transformation d'une idée brillante en une politique passe par un processus itératif, embrouillé et en constante évolution. Elle peut être fastidieuse, parfois difficile, selon M^{me} Marshall, mais le chemin sinueux que prend le processus décisionnel constitue en fait une énorme possibilité : les chercheurs et d'autres intervenants peuvent faire des suggestions au moment où les décideurs préparent un cas minutieux à des fins d'étude.

Figure 2 Cycle du processus de décision



Comblent le fossé : comment faire participer les responsables de l'élaboration des politiques

Au cours de l'atelier de deux jours, les mêmes messages se sont répétés : les responsables de l'élaboration des politiques ont besoin des chercheurs. Ces derniers doivent, à leur tour, nouer de plus fortes relations avec les responsables de l'élaboration des politiques et comprendre davantage leurs besoins dont ils doivent tenir compte lorsqu'ils conçoivent les projets. Enfin, les chercheurs doivent présenter leurs travaux de manière à attirer et inclure les responsables de l'élaboration des politiques.

Les responsables de l'élaboration des politiques sont aussi des humains

Les présentateurs et les participants à l'atelier ont mis l'accent sur l'importance d'établir des relations entre les chercheurs et les politiciens. Comme l'a précisé M^{me} Marshall, le gouvernement se compose de personnes avec lesquelles les chercheurs ont besoin de nouer des relations, non seulement pour créer une capacité d'assimilation de la recherche, mais aussi pour comprendre les besoins des responsables de l'élaboration des politiques.

Selon M. Matthew Sanger, un transfert plus efficace des connaissances repose sur la collaboration et la participation interactive avec les responsables de l'élaboration des politiques. Au fil du temps, la collaboration peut générer un processus à double sens qui englobe la recherche pertinente au processus décisionnel ainsi que des décisions avisées par la recherche.

D'après MM. Iving Rootman et Gord Miller, une forte relation entre les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques est nécessaire pour la dissémination efficace de la recherche et l'accès à celle-ci, sans oublier qu'elle aide à créer, au sein du gouvernement, un besoin, voire un élan, de connaissances scientifiques qui rendent l'assimilation beaucoup plus facile.

De plus, le fait de laisser à un initié la tâche de communiquer au gouvernement les résultats de la recherche et les incidences augmente les chances que les personnes visées portent attention à l'information : ces dernières n'ont peut-être aucune raison de croire un chercheur externe qui leur dit quoi faire; elles seraient probablement plus réceptives à la même information lorsqu'elle provient d'un de leurs collègues.

M^{me} Marshall et M. Foster ont discuté l'importance de nouer des relations à tous les paliers du gouvernement. M^{me} Marshall a ensuite mentionné les divers acteurs du gouvernement fédéral qui influencent le processus décisionnel (voir Figure 2, p. 12). M. Foster a examiné l'information sur laquelle se fient ces acteurs de chaque palier. Avant d'arriver sur la scène politique, les données de la recherche passent par une synthèse et un filtrage constants : des bases de données exhaustives à des livres de 200 pages, des revues de 20 pages et des notes d'information de cinq points. Pour transférer les connaissances, il est essentiel de savoir qui lit quoi. Les chercheurs peuvent adapter leur message en fonction de chaque palier :

- À une extrémité de la chaîne de l'information, le personnel technique et les analystes lisent des articles et des livres scientifiques ainsi que des rapports internes et externes. Les chercheurs ne devraient pas ignorer ces personnes, conseillent M. Foster et M^{me} Marshall, car ce sont eux qui rédigent les notes d'information destinées aux ministres, au Cabinet et aux comités du Cabinet.

- Les directeurs de programmes (jusqu'au poste de sous-ministre adjoint) lisent des livres et des rapports techniques, mais ils sont également influencés par des groupes d'intervenants, les électeurs, les médias et les notes d'information.
- À l'autre extrémité de la chaîne de l'information, les responsables aux ministères, les ministres, le Cabinet et les comités du Cabinet ne lisent pas les ouvrages ou les rapports scientifiques. Pour obtenir l'information, ils comptent en grande partie sur les groupes d'intervenants, les électeurs, les notes d'information, les soumissions et, surtout, les médias.

Le type de relation que les chercheurs nouent avec les responsables de l'élaboration des politiques peut également jouer un rôle dans le transfert des connaissances (voir « Ce qui fonctionne », p. 19). M. Landry indique que des liens faibles sont associés à des innovations marginales, tandis que des liens solides sont associés à des innovations plus importantes.

Un bonjour suffit pour nouer une relation. M. Roger Tonkin, président de la McCreary Centre Society, préconise une simple visite des fonctionnaires à leurs bureaux. Cette stratégie est une excellente façon de nouer des relations fondées sur la confiance et exemptes d'attentes ou d'exigences.

Que veulent les responsables de l'élaboration des politiques?

Si les chercheurs veulent voir leurs données au cœur du débat politique, ils doivent savoir tout d'abord ce que veulent les responsables de l'élaboration des politiques. Ils adapteront alors leurs messages en conséquence.

Selon plusieurs présentateurs et participants, les responsables de l'élaboration des politiques cherchent des solutions, pas des problèmes. En d'autres termes, ils ne s'intéressent pas à connaître, par exemple, le nombre d'adolescents qui fument et à quel âge, ni le pourcentage d'adolescents qui ont une faible estime de soi ou qui ont vécu des expériences négatives à l'école, la prévalence du surpoids et de l'obésité ou les effets négatifs de l'intimidation (que ce soit l'intimidateur ou la victime) sur la santé.

Ils s'intéressent plutôt à la recherche qui peut nous dire comment résoudre les questions relatives à la politique publique de la façon la plus efficace. Par exemple, comment la politique publique peut-elle empêcher un enfant de fumer et quel est le meilleur âge à cibler? Quelle est la manière la plus efficace pour améliorer l'estime de soi et le parcours scolaire avec des initiatives particulières? Quelle est la meilleure façon de réduire le surpoids et l'obésité par l'exercice physique et des programmes communautaires? Que savons-nous sur la meilleure façon de lutter contre l'intimidation par le biais de multiples interventions à l'échelle de la commission scolaire et de la collectivité?

Voici certaines caractéristiques clés de la recherche qui sont utiles au processus politique selon les présentateurs :

- **Pertinence** : Examiner les questions qui intéressent les responsables de l'élaboration des politiques. Les chercheurs devraient associer leurs travaux à des questions qui semblent attirer l'attention du gouvernement et des médias (obésité, renforcement de la fondation sociale, enfants à risque, etc.). Bien que la recherche motivée par la curiosité du chercheur soit importante pour déterminer les champs à explorer, il existe un besoin capital d'examiner également les problèmes qui surviennent dans la pratique.

- **Accessibilité** : Permettre d'abord aux responsables de l'élaboration des politiques de trouver l'information, ensuite s'assurer que celle-ci leur est claire. Les chercheurs doivent tenir compte du côté humain derrière les chiffres et créer des messages qui attirent les responsables de l'élaboration des politiques et le public. Une recherche qualitative et quantitative est importante.
- **Instantanéité** : Fournir l'information à temps. Encore une fois, les responsables de l'élaboration des politiques sont motivés par des cycles à plus court terme et ont besoin de données et de solutions pour des problèmes actuels.
- **Utilité** : Fournir une information utilisable et utilisée, soit fournir des solutions aux problèmes.
- **Qualité** : Fournir une information avisée, fiable et rigoureuse scientifiquement au moyen de méthodes de recherche et de données appropriées et rigoureuses. Avoir une bonne quantité de recherches et d'articles publiés, ou travailler avec un chercheur bien connu, constitue un avantage.
- **Collaboration** : Faire preuve d'un engagement précoce et soutenu avec les responsables de l'élaboration des politiques, ce qui amènera ces derniers à se sentir responsables des résultats de la recherche. En outre, ils seront non seulement au courant de la recherche, ils utiliseront également ses résultats avec assurance.
- **Ciblé** : Viser un public particulier et des messages clés bien définis, et convaincants, (p. ex. « À leur entrée à l'école, les enfants sont davantage sur le même pied d'égalité que lorsqu'ils en sortent »).

On prête attention à une recherche si :

- celle-ci est opportune, les données sont claires et pertinentes et les méthodes irréfutables;
- les résultats concordent avec les pratiques, les valeurs et les besoins antérieurs;
- les données constituent un important contrepoint pour l'opinion d'expert;
- les utilisateurs sont des partenaires dans la production de données;
- les résultats de la recherche ont d'ardents défenseurs;
- les résultats sont applicables et adaptables au travail quotidien;
- l'ajout de ressources visibles supplémentaires n'est pas nécessaire.

—MM. Irving Rootman et Gord Miller

Principales questions posées par les responsables de l'élaboration des politiques

Après l'atelier, l'animatrice Lillian Bayne a donné un aperçu en tant que responsable de l'élaboration des politiques sur l'application de la recherche à la politique sur les jeunes en santé. Elle situe divers travaux de chercheurs subventionnés par l'ISPC et le CAARRN dans le contexte des cinq principales questions posées par les responsables de l'élaboration des politiques.

I. Quel est le problème?

Les responsables de l'élaboration des politiques ont besoin d'une vision descriptive, riche et conceptuelle de la recherche. La recherche qualitative, telle que les travaux de M^{me} Ilze Kalnins sur les adolescents handicapés, contribue à cette vision. L'imbrication des résultats de la recherche dans d'autres travaux importants peut créer des synergies et contribuer à des initiatives politiques holistiques plus exhaustives — comme le prouvent les travaux de M^{me} Cara Fedick sur l'estime de soi et la relation potentielle de celle-ci avec d'autres secteurs d'intérêt.

2. Pourquoi cela importe-t-il?

Les responsables de l'élaboration des politiques veulent des réponses à diverses questions :

- Pourquoi la recherche importe-t-elle maintenant?
- Pourquoi cela importe-t-il :
 - au public?
 - aux membres de la famille?
 - aux intervenants?
 - aux décisionnaires et aux responsables de l'élaboration des politiques?
- Où commence le rôle des gouvernements?
- Où se situe la responsabilité des gouvernements?
- Quelle serait la réaction des intervenants?
- Quelles sont les pressions divergentes?

Une réponse plus intégrale des chercheurs à ces questions transmettra un message plus précis et complet (et donc potentiellement efficace) aux responsables de l'élaboration des politiques.

3. Que pouvons-nous ou devons-nous faire?

Pour répondre, il faut savoir :

- Qu'est-ce qui est urgent? Par exemple, les travaux de M^{me} Wendy Craig (présentés par M^{me} Danielle Shelley) sur l'intimidation soulèvent d'importantes questions sur l'origine des comportements problématiques ou des comportements nocifs;
- Qu'est-ce qui protège? Les résultats de M. Will Pickett sur le rôle des facteurs de protection dans la prévention des blessures sont pertinents dans ce contexte;
- Quels sont les prédicateurs? Les travaux de M^{me} Susan Dahinten sur les incidences de l'âge de la femme à l'accouchement sur sa santé et celle de l'enfant peuvent jeter la lumière sur les individus que les nouvelles politiques devraient viser et quand.

Ilze Kalnins de l'Université de Toronto et ses collègues Catherine Steele du Bloorview McMillan Children's Centre et Beverly Antle du Hospital for Sick Children font partie d'une équipe de recherche du CAARRN visant à étudier la promotion de la santé chez les adolescents handicapés. Outre l'analyse quantitative des tendances liées à l'âge en matière de comportements clés par rapport à la santé, l'équipe a aussi intégré un élément qualitatif dans son projet de recherche en interrogeant 15 familles pour découvrir les stratégies de promotion de la santé adoptées par les parents d'adolescents handicapés.

Les résultats ont révélé que les perceptions qu'ont les parents de la promotion de la santé visent les questions psychosociales plutôt que les comportements à risque. Ces questions comprennent l'accent sur la routine, la recherche d'un avenir prospère, le développement d'une vie sociale et d'un cercle d'amis, le déploiement d'efforts extraordinaires et la conservation de l'énergie. Ainsi l'a mentionné un parent :

« . . . Je l'accompagne le matin à l'école, le bus le ramène l'après-midi . . . J. a beaucoup de mal . . . à se réveiller le matin . . . Il est très fatigué et prend beaucoup de temps pour se préparer. . . je l'accompagne jusqu'à l'intérieur. Quand je le laisse, il est prêt . . . son sac à dos devant la porte de l'ascenseur. Je prends sa veste et son déjeuner et les mets dans son casier. . . »

Ces résultats qualitatifs donnent un important aperçu des orientations politiques qui pourraient améliorer la santé des adolescents (futurs adultes) handicapés en mettant l'accent sur les initiatives psychosociales et les initiatives axées sur les risques.

4. Comment devons-nous procéder?

Quel est le lieu approprié? La maison, l'école, la collectivité, la société? Tous? Les travaux de M. Ian Janssen sur l'inactivité physique et l'obésité chez les adolescents canadiens ont stimulé la discussion, puisque les participants ont débattu les avantages de cibler l'obésité et l'inactivité au moyen de cours d'éducation physique, de campagnes de sensibilisation des parents ou de diverses stratégies. Quel est le moment approprié? Quand devons-nous intervenir? L'équipe de recherche de M. Doug Willms a parlé d'utilité des données longitudinales pour répondre à ces questions. En étudiant les mêmes groupes d'enfants ou de jeunes au fil du temps, les chercheurs peuvent mieux discerner les points de changement et planifier les interventions qui peuvent prévenir les problèmes de santé.

Quel est le format approprié? Il s'agit, dans ce contexte, de culture et de réceptivité (par exemple, les observations formulées par M. Brad Corbett sur le tabagisme dans la culture autochtone). Comment pouvons-nous cibler des groupes particuliers de façon à ce qu'ils répondent?

5. Comment saurons-nous que cela a fonctionné?

Pourquoi est-ce que cela a fonctionné? Pourquoi est-ce que cela n'a pas fonctionné? Quelles sont les conséquences en cas d'échec? Il se peut que les chercheurs veuillent envisager des études continues ou de suivi (entre autres, l'éventuelle utilisation de données longitudinales) dans leurs propositions et la communication des plans aux responsables de l'élaboration des politiques à des fins de suivi.

La recherche mentionnée dans ce rapport a été présentée à l'atelier. Chaque présentation est résumée à l'annexe C.

Ce qui fonctionne : une méthode fondée sur des preuves pour inclure les décideurs

M. Réjean Landry a résumé les résultats de la recherche actuelle sur le transfert des connaissances à la politique et a présenté une série intégrale d'astuces, qui sont résumées plus bas, sur les meilleures façons de faire participer les responsables de l'élaboration des politiques. Quel a été son point le plus important? Il n'existe pas de baguette magique : pour réussir, il faut adopter une utilisation conjointe de multiples stratégies.

Réjean Landry est titulaire d'une chaire sur le transfert des connaissances et l'innovation financée par la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (FCRSS) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Il est professeur à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval où son enseignement porte sur le transfert des connaissances.

FAIT : Les professionnels et les gestionnaires ne lisent pas toutes les recherches existantes; les ouvrages préparés à l'interne ou par d'autres organismes similaires constituent leurs sources les plus importantes (70 %); viennent ensuite les conférences et les séminaires, les directives et les rapports d'évaluation technologique et enfin les sources de recherche.

ASTUCE 1 : Associez votre étude aux sources d'information habituelles des décideurs : rapports produits par leur propre organisme, débattus dans des conférences et produits par d'autres organismes.

ASTUCE 2 : Présentez les résultats de votre recherche par rapport aux sources de connaissances estimées plus importantes par les décideurs.

ASTUCE 3 : Soyez en mesure de comparer les connaissances de votre recherche avec celles qui ont été produites par d'autres sources et précisez la valeur ajoutée de votre recherche.

ASTUCE 4 : Les connaissances constituent une information utilisable fondée sur des preuves. Rappelez-vous que les décideurs ne veulent pas une information (des faits), mais des connaissances (c.-à-d. comment votre recherche peut servir à façonner la politique).

ASTUCE 5 : Montrez que vous n'êtes pas insensibles aux difficultés pratiques et aux rapports existants : un intérêt manifeste pour les problèmes pratiques rencontrés par les responsables de l'élaboration des politiques et une connaissance du large éventail de rapports techniques existants ne feront que renforcer votre crédibilité.

ASTUCE 6 : Pour votre boîte à outils : plus de 2 500 décideurs sont abonnés au bulletin E-Veille sur l'innovation dans les services de santé (<http://kuuc.chair.ulaval.ca>), une base de données qui contient des documents sur le transfert des connaissances, l'innovation ainsi que la politique et la gestion des services de santé. Abonnez-vous et vous serez au courant des dernières recherches et des derniers rapports.

FAIT : Les chercheurs qui connaissent le plus de succès dans le transfert des connaissances sont ceux qui produisent le plus grand nombre d'articles et qui ont des liens plus élaborés avec les décideurs.

ASTUCE 7 : Munissez votre étude d'un grand palmarès de publications si vous voulez inclure les décideurs. Si vous êtes un jeune chercheur, faites appel à un chercheur plus établi; cela vous permettra de vous bâtir une réputation.

FAIT : Les connaissances tendent à aborder des *principes généraux* qui ne sont pas concrets. Pour que des connaissances soient applicables, elles doivent comporter des avantages particuliers uniques et apporter des solutions à des problèmes réels.

ASTUCE 8 : Appliquez les principes généraux à des incidences politiques particulières ou à une pratique professionnelle. Faites une évaluation intuitive qui comparerait la situation actuelle à celle qu'elle serait si l'on appliquait vos résultats.

FAIT : De nouvelles connaissances qu'on peut essayer à petite échelle sont généralement adoptées plus rapidement que des connaissances qui ne sont pas divisibles : la divisibilité est un moyen de réduire l'incertitude concernant les nouvelles connaissances d'une recherche.

ASTUCE 9 : Faites place à des projets pilotes modestes.

FAIT : Ce sont les résultats à court terme et aux avantages concrets qui intéressent les décideurs.

ASTUCE 10 : Les résultats de votre recherche doivent être applicables à court terme.

FAIT : Les connaissances qui serviront aux décideurs doivent tenir compte des besoins de ceux-ci dès le début.

ASTUCE 11 : La définition de votre recherche commence tout d'abord par l'examen des questions inhérentes à votre thème et intéressantes pour les décideurs.

ASTUCE 12 : Soyez clairs dès le début! Quelles sont les décisions à influencer et quels sont les utilisateurs potentiels?

ASTUCE 13 : Incluez les décideurs dans l'application et le suivi de l'étude, particulièrement lorsqu'il sera temps de tirer des conclusions et de formuler des recommandations.

ASTUCE 14 : Pour votre boîte à outils : *Making a Difference to Policies and Programs: A Guide for Researchers* (http://sara.aed.org/publications/cross_cutting/policy_programs/html/eng_intro.htm).

FAIT : Une recherche très technique sème l'incertitude et diminue le potentiel d'assimilation.

ASTUCE 15 : Transmettez les connaissances dans une langue claire, non technique et compréhensible pour les décideurs.

- ASTUCE 16 :** Personnalisez les connaissances selon le contexte organisationnel des décisionnaires.
- ASTUCE 17 :** Pour votre boîte à outils : National Center for Dissemination of Disability Research: *Improving the Usefulness of Disability Research: A Toolbox for Dissemination Strategies* (<http://www.ncddr.org/du/products/>).
- ASTUCE 18 :** Pour votre boîte à outils : Granger et White : *Developing an Effective Dissemination Plan*, National Center for the Dissemination of Disability Research (<http://www.ncddr.org/du/products/dissplan.html>).
- ASTUCE 19 :** Pour votre boîte à outils : National Center for Dissemination of Disability Research: *Dissemination Self-Inventory*, 2001, (<http://www.ncddr.org/du/products/disseminv/index.html>).
- FAIT :** **L'assimilation de la recherche s'améliore au fur et à mesure qu'augmentent les relations officielles et officieuses entre les chercheurs et les décisionnaires. Des liens faibles sont associés à des innovations marginales, tandis que des liens solides sont associés à des innovations plus importantes.**
- ASTUCE 20 :** Forgez des liens faibles si vous voulez accéder à une nouvelle information et explorer de nouvelles possibilités.
- ASTUCE 21 :** Forgez des liens solides si vous voulez être efficaces à court terme.
- ASTUCE 22 :** Osez dialoguer avec les décisionnaires qui font partie de vastes réseaux.
- ASTUCE 23 :** Pour votre boîte à outils : Hardy, Hudson et Waddington, Strategic Partnering Taskforce, *Assessing Strategic Partnership: The Partnership Assessment* (<http://www.nuffield.leeds.ac.uk/downloads/pat.pdf>).
- FAIT :** **Le niveau d'études importe : les décisionnaires titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat ont plus tendance à fonder leurs décisions sur des données scientifiques.**
- ASTUCE 24 :** Optez, dans la mesure du possible, pour des décisionnaires qui ont des diplômes d'études supérieures.
- ASTUCE 25 :** Pour votre boîte à outils : Getting Research into Policy and Practice Website (<http://www.jsiuk-gripp-resources.net/gripp/do/viewPages?pageID=1>).

Pour se faire entendre : conception de messages efficaces

Pour influencer la politique, les chercheurs doivent présenter leurs travaux de façon à attirer l'attention des responsables de l'élaboration des politiques et les inciter à participer. Le présent document souligne plusieurs stratégies — l'établissement de relations, incluant l'inclusion des intervenants en politique dans les projets de recherche depuis le début et l'intégration de données qualitatives dans les résultats — qui aident à concevoir des messages efficaces. Il présente également des stratégies plus précises pour les décideurs.

Marketing social

Si les chercheurs veulent que leurs résultats influencent la politique, ils doivent les « commercialiser ». Selon M. Les Foster, sans marketing, les chercheurs ne devraient pas être surpris de voir leurs résultats sans effet aucun.

M. Foster a souligné les plusieurs dizaines d'années de théories sur le marketing. Bien que les théories individuelles varient, le message global qui en est ressorti — et qui est mentionné par les présentateurs à l'atelier de travail — était d'une ressemblance remarquable : au moment de créer des messages pour les décideurs et le public, les chercheurs doivent tenir compte, avant tout, des besoins de leur public plutôt que de leurs objectifs. Que veut savoir et que veut entendre ce public? Un chercheur qui exploite les besoins du public et des décideurs et apporte des solutions dans ce sens a une meilleure chance de réussir. Encore une fois, l'établissement de relations avec les décideurs est essentiel au processus.

M. Foster s'appuie sur le principe AVICTORY⁶ de H. R. Davis, 1978 pour souligner les nombreuses variables pouvant jouer un rôle dans le transfert des connaissances :

A (ability) : La capacité d'une personne ou d'un organisme à mettre en œuvre les changements.

V (values) : Les valeurs de l'organisme.

I (idiosyncratic) : Les valeurs peuvent dépendre de facteurs idiosyncrasiques (p. ex. le ministre est un travailleur social de formation; il est donc plus au courant et intéressé par la politique de travail social).

C (circumstances) : Les circonstances actuelles — Si un événement capital se prépare dans un domaine qui n'a pas de rapport avec votre thème, votre recherche passera probablement inaperçue.

T (timing) : Le choix du moment est crucial — Êtes-vous prêts à fournir l'information sur une situation qui vient de se produire?

O (obligation) : Est-ce qu'il y a obligation de se servir de vos travaux? Le gouvernement provincial, la municipalité, une commission scolaire?

R (resistance) : Niveaux de résistance — Citez certaines conséquences négatives qui révoltent les chercheurs? Est-ce que la recherche va à l'encontre du statu quo? Comment peut-on commercialiser la recherche pour contrebalancer les conséquences?

Y (yield) : Rendement — le public doit comprendre comment la politique dérivée de la recherche apportera des résultats positifs¹².

M. Foster a également cité les six facteurs de base parus dans l'article de MM. Kotler et Zaltman⁸, 1971, critères nécessaires à un marketing social efficace : un **produit** de qualité; une **promotion** ou une stratégie de dissémination avisée qui cible la bonne **place** ou la bonne **personne** au bon **prix**. Une **politique** sous forme de pressions en faveur du changement et l'approbation du public sont également essentielles.

Le processus de dissémination des résultats passe par plusieurs étapes (des connaissances à l'application, en passant par la persuasion et le processus décisionnel) et peut être long. Certes, le processus d'élaboration des politiques est lent, mais le cours des services publics suit un rythme rapide. Les chercheurs devraient donc être prêts à informer les intervenants de façon régulière.

Enfin, selon M. Foster, une seule taille ne convient pas à tout le monde : les chercheurs doivent adapter les messages selon le public. En mentionnant Geller (1989)⁹ et Ho et coll. (2003)¹⁰, M. Foster aborde l'importance de l'analyse du marché pour déterminer les besoins, les caractéristiques et les limites des populations ciblées; de la segmentation du marché pour adapter et adopter la recherche à des besoins uniques à une sous-population. Avant d'adapter les messages, les chercheurs doivent se poser les questions suivantes :

- Quel est le public ciblé? Qui voulons-nous influencer?
- Que voulez-vous dire à ce public?
- Quelle est la perspective du public? Que veut-il entendre?
- Est-ce que le public est prêt? Est-ce qu'il est réceptif au changement?
- Est-ce que le public se rappellera de tout? Comment procéder de façon à ce que le public se rappelle des messages?
- Qu'apprendra le public s'il utilise vos données? En quoi leur seront-elles précieuses?

Grâce à cette information, les chercheurs pourront mettre en œuvre une stratégie de marketing pour disséminer et appliquer une stratégie d'évaluation qui facilitera la rétroaction.

Le tout par écrit

« Rédiger des messages principaux peut être difficile pour les chercheurs, habitués qu'ils sont à être détachés et à recueillir des faits plutôt que de les juger, mais ils doivent le faire pour que la recherche soit vraiment utilisable par les décideurs. De plus, si vous ne le faites pas, vous risquez que d'autres interprètent votre travail, et ce, sans savoir tout ce que vous savez. »

Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, Rédaction facile à lire — 1 : 3 : 25¹¹

Bien qu'il n'existe pas un seul format type de rédaction des rapports de recherche pour les responsables de l'élaboration des politiques, un rapport efficace comporte des caractéristiques similaires : clarté, concision, attraction. Quel que soit le message que vous créez, assurez-vous qu'il est clair et simple, de dire M. Foster.

Modèle de John Lavis¹²

Dans sa discussion des meilleures pratiques de transfert des connaissances, M. Matthew Sanger mentionne l'ouvrage de John Lavis de l'Université McMaster, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le transfert et l'assimilation des connaissances, qui recommande la préparation de quatre éléments d'un message :

1. **Le titre** doit être court et accrocheur tout en retenant le caractère essentiel du message global. Par exemple, au cours des séances de remue-méninges qui ont eu lieu vers la fin de l'atelier, un groupe qui étudiait les incidences sur le parcours scolaire a donné le titre suivant : À leur entrée à l'école, les enfants sont davantage sur le même pied d'égalité que lorsqu'ils en sortent.
2. **Le message d'action** doit souligner soit les preuves de la recherche, soit les incidences de celle-ci sur les responsables de l'élaboration des politiques¹³.
3. **Le paragraphe** doit contenir des phrases pour répondre aux questions suivantes :
 - Pourquoi cette question est-elle importante?
 - Que nous disent les preuves de la recherche au sujet de cette question?
 - Quelles sont les différences entre une prise de décision courante et une prise de décision optimale et éclairée?
 - Qui devrait agir et quelles seraient les démarches à entreprendre?
4. **Le texte** doit exposer les points soulevés dans le paragraphe et mentionner les références de toutes les citations.

Méthode de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (FCRSS)

M^{me} Lillian Bayne a donné un bref aperçu de la méthode « 1 : 3 : 25 » utilisée par la FCRSS pour rédiger des rapports de recherche à l'intention des décisionnaires : « Une page renfermant les principaux messages, suivie d'un résumé de trois pages, puis la présentation des conclusions de la recherche en 25 pages au maximum, dans un langage à la portée d'une personne intelligente et instruite, mais sans formation en recherche¹⁴. »

La page qui renferme les principaux messages est capitale selon plusieurs présentateurs. Malheureusement, beaucoup trop de chercheurs confondent preuve et message. La preuve sert de base au message. Les principaux messages résument les incidences des résultats au lieu de résumer les résultats tout simplement. Par exemple, les résultats d'une recherche peuvent prouver que le tabac tue, tandis que le message peut inclure les stratégies pour arrêter de fumer. Bref, les principaux messages répondent à la question « Et alors? » « Que m'apporteront ces preuves en tant que responsable de l'élaboration des politiques? »

Le résumé de trois pages sert à fournir un condensé des résultats qui permettra aux décisionnaires d'évaluer rapidement l'utilité du rapport. Cette section n'est pas comme un résumé d'article dans une revue savante. Il doit plutôt ressembler à un article de journal, le plus intéressant venant en premier, suivi de l'historique et du contexte, les détails moins importants figurant à la fin¹⁵. Il ne s'agit sûrement pas de la section qui contient une information exhaustive sur la stratégie, les méthodes et d'autres détails techniques.

« S'entendre sur le fond »

Dans la même veine, le rapport de 25 pages n'est pas un article savant. Il doit être clair et convenir au décideur pressé, intelligent et intéressé, plutôt qu'à l'intellectuel. Il ne faut pas hésiter à utiliser des anecdotes ou des histoires pour faire passer les principaux messages. La FCRSS suggère de tenir compte de sept aspects dans le rapport, dans l'ordre indiqué¹⁶ :

- **Contexte** : Définir le problème politique et la question sur lesquels porte votre recherche et mettre en relief la recherche antérieure et la contribution que peut apporter la vôtre.
- **Implications** : Ce que les conclusions signifient pour les décisionnaires. Viser un public particulier.
- **Approche** : Exposer les méthodes de recherche, la conception de l'étude, les sources de données, les taux de réponse et les techniques d'analyse. Décrit la participation des décisionnaires et vos plans de dissémination.
- **Résultats** : Résumer les résultats pour montrer comment ils appuient les conclusions que vous avez tirées, en faisant ressortir les thèmes et les messages.
- **Ressources additionnelles** : Fournir des données sur les publications, les sites Web et les autres sources d'information utiles.
- **Recherche plus approfondie** : Indiquer les besoins d'information à combler et les questions à résoudre; proposer des études pour y répondre.
- **Références et bibliographie**

Les médias, ont fait remarquer M. Foster, M^{me} Marshall et M^{me} Bayne, jouent un rôle essentiel dans le processus de marketing. « Les informations sont probablement la première chose qu'un politicien suivra tous les jours pour avoir une idée des questions clés », selon Foster. Si les médias font rapport de votre recherche, vous avez des chances d'atteindre les décisionnaires clés, car ces derniers lisent les journaux. Un bon communiqué de presse respecte un bon nombre des principes soulignés ci-dessus : un titre captivant, un résumé du sujet en une phrase, un accent sur l'incidence plutôt que l'information et enfin, le recours à un style intelligent exempt de jargon, à des anecdotes et à des histoires dans le but de faire passer le message.

Pourquoi n'existe-t-il pas un plan d'action national pour les jeunes?

M^{me} Claire Marshall a utilisé l'exemple du Plan d'action national pour les enfants pour illustrer la mise en œuvre d'une initiative politique capitale. Les participants ont ensuite tenu des séances de remue-ménages concernant les stratégies d'inclusion des jeunes dans les programmes des gouvernements.

Étude de cas

Le *Plan d'action national pour les enfants* est l'exemple d'une élaboration de politique majeure émanant d'un ensemble d'opinions publiques¹⁷. Le document négocié de façon officielle, signé et conclu par les premiers ministres, a bénéficié d'un soutien politique majeur avec la bénédiction des partenaires non gouvernementaux incluant les chercheurs. Tout a commencé en 1998 lorsque la Prestation nationale pour enfants a vu le jour pour aider les parents financièrement, ensuite le programme de développement de la jeune enfance en 2000 et le programme d'apprentissage précoce et de soins aux enfants en 2003. Ces deux derniers ont bénéficié d'un transfert de fonds fédéral versé aux provinces. Lors du discours du Trône du 2 février 2004, le gouvernement fédéral s'est engagé à accorder un transfert supplémentaire pour le plan¹⁸.

Question : Comment le Plan d'action national pour les enfants est-il devenu réalité?

Réponse : Comme l'a précisé M^{me} Claire Marshall, c'était le bon moment. Au début des années 1990, l'Institut canadien de recherches avancées (ICRA) a réalisé une étude sur l'importance d'investir dès les premières années de l'enfance, initiative qui a coïncidé avec le Sommet mondial pour les enfants, coprésidé par le premier ministre à l'époque, M. Brian Mulroney. À la même période, la Chambre des Communes a lancé une recherche pour éradiquer la pauvreté chez les enfants, tandis que les États-Unis ont lancé leur programme *Head Start* et publié des évaluations annuelles.

En 1993, le gouvernement fédéral a entrepris le financement de l'Enquête nationale longitudinale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), un engagement qui lui a coûté très cher, 3 millions de dollars par année, et qui a valu une justification des dépenses de la part des fonctionnaires. Les intervenants ont demandé que les données soient appuyées par la recherche, d'où le recours à des chercheurs; ainsi, le gouvernement a financé les chercheurs et a mis les données à leur disposition.

M^{me} Marshall a fait remarquer que la recherche réalisée par l'ICRA sur l'apprentissage précoce ainsi que la recherche réalisée par le programme américain *Head Start* au début des années 1990 se sont avérées particulièrement utiles pour les gouvernements, car elles ont pu combler le fossé entre les résultats de la recherche et la prestation de programmes; c'est-à-dire que les résultats de la recherche sont devenus utiles aux décisionnaires et aux responsables de l'élaboration des politiques, puisque les données ont prouvé leur pertinence pour l'étape de la mise en œuvre du programme.

Question : Si nous avons pu mettre sur pied le Plan d'action national pour les enfants, comment pouvons-nous maintenant lancer le Plan d'action national pour les jeunes?

Réponse : Comme l'a précisé M^{me} Claire Marshall, il existe d'excellentes données sur les adolescents. L'ELNEJ inclut désormais les enfants et les jeunes jusqu'à 20 ans. Les chercheurs, dont certains sont financés par l'ISPC, explorent ces données. Est-ce que leurs résultats sont applicables? Ont-ils transféré les données techniques en connaissances utilisables sur ce qui fonctionne? Est-ce que leurs messages attirent l'attention des responsables de l'élaboration des politiques? Est-ce que le moment est bien choisi?

M^{me} Claire Marshall a fait remarquer que certaines questions, entre autres l'obésité, la sécurité dans les villes et le programme d'apprentissage, sont à l'ordre du jour des médias, du public et des gouvernements. Un accent sur ces thèmes pourrait aider à promouvoir le Plan d'action national pour les jeunes.

Toujours selon elle, le climat politique actuel serait également propice pour promouvoir un plan d'action pour les jeunes. À l'échelle fédérale, le gouvernement, avec son nouveau ministre et ministre du Développement social, veut montrer qu'il apportera les changements. En outre, l'intérêt voué pour la réforme démocratique et les débats autour de celle-ci pourraient ouvrir de nouvelles voies de contact aux chercheurs par le biais des secrétariats parlementaires, du caucus et des députés.

Exercice

Les participants à la conférence ont tenu des séances de remue-méninges pour discuter des stratégies qui permettront d'inclure les jeunes dans le programme du gouvernement. M^{me} Claire Marshall leur a demandé de tenir compte des questions suivantes :

- Qui incluriez-vous? Les coalitions, les fonctionnaires, les politiciens, les médias?
- Quel serait l'objet de votre promotion? Priorités : les vôtres et celles des gouvernements?
- Qu'utiliserez-vous? Des outils, des rapports, des enquêtes, des documents, des conférences, des réunions, des entrevues?
- Quel serait le bon moment pour agir? Quels sont les événements à prévoir dans les 18 prochains mois (élections provinciales et fédérales, nouvelles enquêtes, visites de chefs ou de dignitaires étrangers)?

Assembler les morceaux : créer des incidences politiques

Dans cette séance, les chercheurs ont eu l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils ont appris au cours de l'atelier. Grâce à des fiches de renseignements préparées par le CAARRN avant l'atelier (accessibles sur l'Internet à www.educ.queensu.ca/~caarrn/pub.html), les participants se sont divisés en groupes pour élaborer des incidences politiques dans trois secteurs de recherche inhérents à la santé des jeunes :

- L'environnement scolaire
- L'intimidation
- Le surpoids et l'inactivité physique

Les participants ont convenu qu'une méthode coordonnée à plusieurs niveaux serait efficace pour influencer la politique; elle le sera encore plus que des initiatives politiques à vocation unique qui sont axées sur le problème. Après quelques discussions, on a formé un quatrième groupe pour discuter d'une approche holistique à la santé des adolescents.

On a encouragé chaque groupe à définir les résultats clés et à discuter leur pertinence pour les décisionnaires et les responsables de l'élaboration des politiques. Les animateurs ont orienté les discussions sur les questions suivantes :

- Qui sont les principaux acteurs et pourquoi les résultats de la recherche leur importent-ils?
- Quelles sont les autres pièces de la recherche ou des résultats qui seront importantes ou utiles pour faire avancer le plan d'action?
- Qui devons-nous cibler en matière de transfert des connaissances? Sur qui les chercheurs doivent-ils mettre l'accent? Qui est obligé d'agir?
- Quels sont les trois messages clés?
- Quelle est la meilleure façon de communiquer les messages clés?

La section suivante porte sur la façon dont chaque groupe a répondu aux questions ci-dessus selon les preuves avancées dans la fiche de renseignements.

Groupe I : Environnement scolaire

Résultats clés

1. Lorsque les étudiants font un parcours scolaire positif, les comportements à risque pour la santé déclinent, le rendement scolaire et la santé mentale s'améliorent.
2. Un parcours scolaire positif des adolescents est influencé par :
 - le soutien du groupe affinitaire;
 - le soutien parental;
 - le climat à l'école.

3. La recherche montre une baisse dans la satisfaction à l'égard de l'école de l'élémentaire jusqu'au secondaire. Nous devons savoir pourquoi : est-ce du fait des changements dans la structure scolaire? Le fait d'avoir plusieurs enseignants après en avoir eu un seul? Le fait d'aller d'une petite à une plus grande école?

Ces résultats sont pertinents pour :

- **le système scolaire** : enseignants, directeurs et administrateurs, conseillers et personnel des soins de santé, étudiants, comités consultatifs de parents et conseil de l'école.
- **le domicile** : parents et tuteurs.
- **la collectivité** : infirmières de la santé publique, agents de l'environnement, secteurs de la justice, des affaires et du bénévolat.
- **Le gouvernement** : ministères de l'Éducation et de la Santé, organismes non gouvernementaux.

Messages clés

1. Les parents importent toujours : Le soutien et la participation des parents constituent toujours un aspect important pour le bien-être des adolescents. Les parents doivent réaliser que leurs enfants ont besoin d'eux.
CIBLE : les parents, les groupes de parents, les écoles (enseignants, principaux et conseillers d'orientation), les étudiants et les organismes de service social.
2. Le climat à l'école importe : Un environnement scolaire positif nourrit le rendement scolaire et l'estime de soi des adolescents. Il contribue aussi à un meilleur sens du bien-être, de la sécurité et de l'appartenance.
CIBLE : les enseignants et les principaux, les parents, les étudiants, les ministères provinciaux, les commissions scolaires et les secteurs des affaires et de l'industrie.

Et alors?

Les adolescents bien adaptés et heureux à l'école :

- prennent part à moins de comportements à risque élevé;
- ont une meilleure estime de soi (une meilleure santé affective);
- réussissent mieux aux études;
- ont un plus grand sens de l'appartenance et de la sécurité;
- jouissent de relations plus positives.

Groupe 2 : Intimidation

Les membres de ce groupe ont commencé par définir l'intimidation :

« L'intimidation est un problème de relation qui se caractérise par un acte physique ou verbal négatif. Elle constitue un acte hostile, cause la détresse chez les victimes, se produit de façon répétée et inclut un rapport de force entre les intimidateurs et les victimes. Une personne dominante (l'intimidateur) adopte un comportement agressif répété sur leurs victimes¹⁹.

Les participants se sont entendus sur le besoin d'un programme de prévention de l'intimidation.

Résultats clés

- La prévalence de l'intimidation est élevée parmi les jeunes Canadiens;
- L'intimidation peut causer de multiples problèmes pour les intimidateurs et les victimes;
- L'intimidation baisse les résultats scolaires;
- L'intimidation augmente la probabilité de la violence, que ce soit par les intimidateurs ou même les victimes parfois;
- L'intimidation est un phénomène qui se produit à toutes les étapes de la vie.

Pertinence

- L'intimidation ronge la société sur les plans social et financier;
- L'intimidation va à l'encontre de nos valeurs en tant que société qui s'engage à protéger les enfants, à leur assurer la sécurité et à en faire des êtres heureux;
- Notre système est doté d'engagements politiques pour lutter contre l'intimidation, incluant la *Convention relative aux droits de l'enfant* de l'Organisation des Nations Unies et la *Charte canadienne des droits et libertés*;
- On peut lutter contre l'intimidation par des poursuites criminelles et en responsabilité;
- Les lieux pour agir sont les écoles, le domicile et d'autres établissements de soins aux enfants.

Messages clés

1. L'intimidation est un grand problème qui touche de 30 à 50 % des écoliers;
2. L'intimidation cause de véritables préjudices aux victimes, aux intimidateurs et à l'environnement. Il ne s'agit pas d'un sujet futile;
3. La société ne tolère plus l'intimidation. Ce temps est révolu, tout comme celui du racisme, du sexisme et de la violence;
4. Les politiques qui traitent de l'intimidation ne sont peut-être pas suffisantes. Nous devons faire plus;
5. L'intimidation n'est plus un problème pour les enfants d'âge scolaire seulement, elle est sortie des écoles pour regagner d'autres lieux. Toujours est-il que les institutions scolaires restent le point central en matière d'intervention. On a proposé une méthode de tolérance 0 et de reconnaissance 100 %;
6. Pour que notre société ne tolère pas l'intimidation, il nous faut sortir du cadre des modestes interventions pour embrasser des énoncés de politique de haut niveau. Les messages et les initiatives de lutte contre l'intimidation devraient faire partie de la Politique nationale sur les jeunes.

CIBLE : Pour lutter contre l'intimidation, nous avons besoin d'une approche à niveaux multiples allant de la base, soit la population, jusqu'au sommet, soit les organismes fédéraux. Nous devons nous adresser aux principaux acteurs simultanément au moyen d'interventions descendantes et ascendantes :

- Le Plan d'action national pour les jeunes vient en premier;
- Le Conseil des ministres de l'Éducation (CMEC) en raison de sa crédibilité et sa réceptivité;

« S'entendre sur le fond »

- Les surintendants scolaires;
- Les établissements de soins pour enfants en raison de leur accessibilité;
- Les organismes non gouvernementaux;
- La population.

Les stratégies de communication pourraient inclure des cas retenant l'attention des médias ou le recours à des adolescents pour présenter le message (« Voilà ce qui m'arrive »). Il est important d'établir la crédibilité de la recherche sur l'intimidation pour montrer qu'il s'agit d'une initiative fondée sur des preuves.

Groupe 3 : Le surpoids et l'inactivité

Messages clés

1. Trente pour cent des adolescents canadiens ont un surpoids;
2. Plus de la moitié des adolescents ne font pas assez d'exercice physique pour assurer leur croissance et leur épanouissement optimaux;
3. Les effets nocifs du surpoids et de l'inactivité sur la santé (hypertension, diabète de type 2, taux élevé de cholestérol, etc.) sont à la hausse.
4. Le pourcentage d'adolescents avec un surpoids place le Canada dans une situation pire que celles d'autres pays.

Options politiques clés

L'élaboration de politiques sur le surpoids ne relève pas d'un seul palier ou ministère gouvernemental. Certaines options à niveaux multiples comprennent :

1. **la sensibilisation** au problème au moyen d'une campagne nationale d'envergure visant à accroître l'activité physique (stratégie en matière de modes de vie sains);
2. **la promotion de collectivités sécuritaires** : Il existe une notion selon laquelle nos collectivités ne sont pas sécuritaires pour permettre aux jeunes de jouer et de faire des exercices physiques;
3. **l'amélioration de l'accès à des lieux récréatifs** pour tous les enfants et les jeunes;
4. **l'accroissement de l'activité physique structurée et non structurée dans les écoles** grâce à des changements politiques au sein des écoles et dans tout le système scolaire;
5. **l'intégration des possibilités récréatives scolaires et communautaires** pour que les écoles fassent partie de la collectivité et vice versa.

Groupe 4 : Approche holistique

Les participants ont dû lutter pour définir le terme « holistique ». Ils ont indiqué qu'une approche holistique admet les liens ainsi que les similarités des résultats de la recherche dans les différentes questions discutées sur la santé des jeunes. Les initiatives politiques sur la santé des adolescents sont du ressort de plusieurs ministères, systèmes et autres acteurs.

Résultats clés

1. Malgré la perception répandue, la plupart des jeunes sont en bonne santé, productifs et dévoués;
2. Les jeunes en santé adoptent des comportements à risque (patinage sur planche à roulettes, consommation de drogues, rapports sexuels non protégés, etc.);
3. Les élèves proches de leur famille, de l'école et de la collectivité ne se laissent pas détourner même lorsqu'ils adoptent des comportements à risque;
4. Des interventions multiples sont plus utiles que des interventions fondées sur une seule question;
5. Une approche axée sur le problème peut résoudre une question, mais une approche positive au développement des jeunes peut résoudre plusieurs questions en même temps. Les approches axées sur le problème sont plus fructueuses dans un cadre positif du développement des jeunes.

Messages clés

À leur entrée à l'école, les enfants sont davantage sur le même pied d'égalité que lorsqu'ils en sortent;

Pourquoi? Nous n'avons pas suffisamment de preuves sur les trajectoires de développement des adolescents pour savoir pourquoi, peut-être en raison du fait que le Canada n'est pas doté d'un programme national de recherche sur la santé des jeunes.

CIBLE : les instituts de recherche, le public et les médias, les responsables de l'élaboration des politiques : de la commission scolaire locale jusqu'aux décideurs nationaux, avec le message que les enfants sont davantage sur le même pied d'égalité à leur entrée à l'école que lorsqu'ils en sortent, les districts scolaires locaux et provinciaux, les associations scolaires provinciales et nationales.

Conclusion : De la recherche à la politique — Améliorer la santé des jeunes canadiens

Pendant deux jours, les chercheurs, les responsables de l'élaboration des politiques et les spécialistes en transfert et en assimilation des connaissances ont partagé idées, expériences et données sur l'état actuel des preuves concernant la santé des jeunes Canadiens et la façon d'en faire des initiatives politiques qui pourraient changer la vie des jeunes Canadiens. L'atelier de travail a donné l'occasion aux jeunes chercheurs et intervenants en matière de santé de tout le pays de se rencontrer, d'échanger des idées et des données et d'étudier les incidences politiques de leurs travaux. Il était évident que les participants ont apprécié la chance d'apprendre et de tirer avantage des connaissances de leurs collègues.

L'atelier de travail a donné l'occasion aux chercheurs financés par l'ISPC de présenter les résultats de leur recherche aux autres chercheurs et aux utilisateurs de la recherche : responsables de l'élaboration des politiques et influenceurs du processus connexe. Des discussions intéressantes sur les travaux du gouvernement et la nature du processus d'élaboration des politiques ont été suivies d'exercices dans lesquels les chercheurs devaient appliquer ce qu'ils avaient appris pour élaborer des incidences politiques de leurs travaux. On a ensuite créé des groupes thématiques qui ont permis aux participants de définir avec succès le public cible, de concevoir des messages clés à partir des résultats de la recherche et de discuter les stratégies de dissémination.

Vers le début de l'atelier, M^{me} Claire Marshall, directrice de l'Institut sur la gouvernance, avait déclaré que les chercheurs dans la salle semblaient parler une langue différente de celle des responsables de l'élaboration des politiques. Vers la fin de l'atelier, l'animatrice, M^{me} Lillian Bayne, avait indiqué que les deux groupes semblaient mieux au courant du langage quotidien parlé par l'un et l'autre. À cet égard et à d'autres, l'atelier de travail a permis de franchir une première étape importante afin de combler le fossé entre la recherche et la politique.

L'Initiative sur la santé de la population canadienne a fait de l'élimination du fossé sa priorité. Son travail constitue une initiative intersectorielle qui repose sur la collaboration pour refléter la matrice complexe des intérêts et des influences sur les déterminants de santé. L'ISPC s'engage à nouer et à renforcer les relations avec les chercheurs, les bailleurs de fonds de la recherche et d'autres organismes de recherche ainsi que les décideurs et les responsables de l'élaboration des politiques, les leaders d'opinion et les organismes non gouvernementaux qui influencent le processus politique. L'une des activités clés de l'ISPC consiste à établir les stratégies de collaboration et les réseaux pour comprendre les déterminants de la santé. Dans le cadre de cette activité, l'ISPC veille à élargir les réseaux de recherche, entre autres le CAARRN, et à favoriser les relations entre les chercheurs et les décideurs. L'ISPC participe à des activités continues relatives au courtage et au transfert des connaissances, incluant la convocation d'ateliers de travail, le parrainage de séances de conférences et la collaboration avec les médias pour disséminer les résultats. Elle fournit également des données à l'aide de ses divers rapports, incluant son rapport vedette, *Améliorer la santé des Canadiens*, et son bulletin en ligne, *Santé de la nation*.

Annexe A : Liste des participants

Atelier de l'ISPC et du CAARRN : De la recherche à la politique — Améliorer la santé des jeunes Canadiens

Les 19 et 20 février 2004 • Marriott Bloor Yorkville, Toronto (Ontario)

Liste finale des participants

Dianne Bascombe

Directrice
Alliance nationale pour les enfants
Ottawa (Ontario)

William Boyce

Chercheur principal
CAARRN
Queen's University
Social Program Evaluation Group
Kingston (Ontario)

Augustine Brannigan

Professeure
University of Calgary
Social Sciences Sociology
Calgary (Alberta)

Brad Corbett

Aspirant au doctorat
Université du Nouveau-Brunswick
Canadian Research Institute
for Social Policy (CRISP)
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Lori Curtis

Direction de la recherche
appliquée et de l'analyse (DRAA)
Santé Canada
Ottawa (Ontario)

V. Susan Dahinten

Professeure adjointe
University of British Columbia
School of Nursing
Vancouver (Colombie-Britannique)

Diane Davies

Gestionnaire de programme
Réseau de recherche sur
les adolescents canadiens à risque
Queen's University
Social Program Evaluation Group
Kingston (Ontario)

Jeff Denham

Centre of Excellence for Youth Engagement
Toronto (Ontario)

Cara Fedick

Chercheuse associée
Université du Nouveau-Brunswick
Canadian Research Institute
for Social Policy (CRISP)
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Sarah Flicker

University of Toronto
Department of Public Health Sciences
Toronto (Ontario)

Les Foster

Sous-ministre adjoint
Ministry of Children
and Family Development
Research & Knowledge Transfer
Victoria (Colombie-Britannique)

Cristina Huffman

Coordonnatrice de recherche
Association pour la santé
et l'éducation physique de l'Ontario
Sport Alliance of Ontario
Toronto (Ontario)

Ian Janssen

Détenteur d'une bourse
de perfectionnement post-doctoral
Queen's University
Dept. of Community Health & Epidemiology
Kingston (Ontario)

Pam Jolliffe

Directrice générale nationale
Clubs Garçons et Filles du Canada
Markham (Ontario)

Ilze Kalnins

Professeure
University of Toronto
Public Health
Toronto (Ontario)

Don Klinger

Professeur adjoint
Queen's University
Faculty of Education
Kingston (Ontario)

Chris Lalonde

Professeur
University of Victoria
Department of Psychology
Victoria (Colombie-Britannique)

Réjean Landry

Professeur titulaire
Université Laval
Département de management
Faculté des sciences de l'administration
Sainte-Foy (Québec)

Bonnie Leadbeater

Professeure
University of Victoria
Youth & Society
Victoria (Colombie-Britannique)

Leslie Mackey

Coordonnatrice de recherche
Alex Taylor School
CUP Research Project
Edmonton (Alberta)

Bonnie Leadbeater

Professeure
University of Victoria
Youth & Society
Victoria (Colombie-Britannique)

Leslie Mackey

Coordonnatrice de recherche
Alex Taylor School
CUP Research Project
Edmonton (Alberta)

Claire Marshall

Directrice
Institut sur la gouvernance
Ottawa (Ontario)

Stoney McCart

Directrice
Centre d'excellence pour
la participation des jeunes
Toronto (Ontario)

Gord Miller

Coordonnateur de recherche
University of Victoria
Centre for Community
Health Promotion Research
Victoria (Colombie-Britannique)

Penny Milton

Présidente-directrice générale
Association canadienne d'éducation
Toronto (Ontario)

Barbara Morrongiello

Professeure
University of Guelph
Guelph (Ontario)

Kelly Petrunka

Directrice associée de la recherche
Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur
Queen's University
Kingston (Ontario)

William Pickett

Professeur adjoint
Queen's University
Community Health and Epidemiology
Kingston (Ontario)

Christiane Poulin

Professeure adjointe
Dalhousie University
Department of Community
Health and Epidemiology
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Morina Reece

Analyste principale des politiques
Santé Canada
Ottawa (Ontario)

Susan Reid-MacNevin

Directrice
Centre for Research on Youth at Risk
University of St. Thomas
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Andrea Ridgley

Coordonnatrice de projet
University of Toronto
TeenNet Research Project
Toronto (Ontario)

Irving Rootman

Professeur
University of Victoria
Human and Social Development
Victoria (Colombie-Britannique)

Hana Saab

Associée en recherche
Queen's University
Kingston (Ontario)

Elizabeth Saewyc

Professeure adjointe
University of Minnesota
Center for Adolescent Nursing
& McCreary Centre Society
Minneapolis (Minnesota)

Laurie Schnirer

Associée en recherche et directrice adjointe
CUP-University of Alberta
Community — University Partnership
Study of Children, Youth and Families
Edmonton (Alberta)

Karen Shaver

Directrice
Organizational Development
Les Grands Frères Grandes Sœurs du Canada
Burlington (Ontario)

Danielle Shelley

Social Program Evaluation Group
Queen's University
Kingston (Ontario)

Harvey Skinner

Professeur et président
University of Toronto
Department of Public Health Sciences
Toronto (Ontario)

Roger Tonkin

Président
McCreary Centre Society
Burnaby (Colombie-Britannique)

Douglas Willms

Directeur
Centre for Research in Social Policy
Université du Nouveau-Brunswick
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Jiri Zuzanek

Professeur
University of Waterloo
Faculty of Applied Health Sciences
Dept. of Recreation & Leisure Studies
Waterloo (Ontario)

Gord Miller

Coordonnateur de recherche
Centre for Community
Health Promotion Research
University of Victoria
Victoria (Colombie-Britannique)

Jiri Zuzanek

Professeur
University of Waterloo
Faculty of Applied Health Sciences
Dept. of Recreation & Leisure Studies
Waterloo (Ontario)

Animatrice

Lillian Bayne

Lillian Bayne and Associates
Victoria (Colombie-Britannique)

De l'ISPC

Elizabeth Gyorfi-Dyke

Directrice
Initiative sur la santé de la
population canadienne
Institut canadien d'information sur la santé
Ottawa (Ontario)

Lorna Malone

Conseillère
Recherche et Analyse
Initiative sur la santé de la
population canadienne
Institut canadien d'information sur la santé
Ottawa (Ontario)

Matthew Sanger

Conseiller
Analyse des politiques
Initiative sur la santé de la
population canadienne
Institut canadien d'information sur la santé
Ottawa (Ontario)

Jennifer Zelmer

Vice-présidente
Recherche et Analyse
Institut canadien d'information
sur la santé
Toronto (Ontario)

Annexe B : Ordre du jour de l'atelier



Personne-ressource

Pour plus de renseignements,
veuillez communiquer avec Lorna Malone à
Courriel : lmalone@cihi.ca
Tél. : (613) 241-7860
Télec. : (613) 241-8120

Atelier de l'ISPC et du CAARRN : De la recherche à la politique — Améliorer la santé des jeunes canadiens

Les 19 et 20 février 2004 • Marriott Bloor Yorkville, Toronto (Ontario)

Objectifs

1. Faire comprendre davantage le processus d'élaboration des politiques et l'importance de la recherche dans ce processus;
2. Perfectionner les capacités des chercheurs pour élaborer des incidences politiques à partir de la recherche;
3. Faciliter la création d'un réseau de recherche pancanadien qui étudie des aspects de la santé des jeunes;
4. Promouvoir les liens et l'échange entre les chercheurs financés par l'ISPC dans ce domaine.

Le 19 février 2004 — Marriott Bloor Yorkville

8 h 45 **Petit déjeuner**

9 h **Mot de bienvenue**

De l'ISPC/ICIS, **Jennifer Zelmer**
Du CAARRN, **Will Boyce**

9 h 15 **Adolescents vulnérables** : Ce que nous pouvons apprendre des résultats des études longitudinales chez les adolescents — Partie I

1. Introduction à l'ELNEJ et à l'analyse de croissance

2. Les effets de la grossesse chez les adolescentes sur les résultats de leurs enfants adolescents

3. Trajectoires de la prévalence du tabagisme au Canada

Doug Willms, Susan Dahinten, Cara Fedick et Brad Corbett, CRISP, University of New Brunswick

10 h 45 **Pause**

11 h **Adolescents vulnérables** : Ce que nous pouvons apprendre des résultats des études longitudinales chez les adolescents — Partie II

1. Différences entre les sexes en matière d'estime de soi
2. Trajectoires de croissance dans l'IMC des enfants et des jeunes — problèmes dans la définition du surpoids et de l'obésité chez les enfants
3. Résumé : Ce que nous avons appris de la première série d'études sur les résultats chez les adolescents

Doug Willms, Susan Dahinten, Cara Fedick et Brad Corbett, CRISP, Université du Nouveau-Brunswick

12 h 30 **Déjeuner-buffet**

Conférence : Les jeunes à risque au Canada

Irving Rootman et Gord Miller, University of Victoria

13 h 30 **Présentation de la recherche du CAARRN**

Les chercheurs présenteront les résultats sur les divers aspects de la santé des jeunes, incluant :

- Les jeunes Canadiens dans le monde — présentation de l'Enquête sur les comportements liés à la santé des enfants d'âge scolaire

Will Boyce

- Intimidation et victimisation : une perspective interculturelle

Wendy Craig

- Comportement à risque et blessures chez les jeunes

Will Pickett

- L'inactivité physique et l'obésité chez les adolescents canadiens : leçons tirées de l'Enquête sur les comportements liés à la santé des enfants d'âge scolaire

Ian Janssen

- Adolescents handicapés : Risque et force dans le mode de vie, la santé et les relations sociales

Ilze Kalnins

15 h 30 **Pause**

16 h **Séance 1 : D'une idée brillante à la réalité — une introduction à la politique**

Cette séance examinera les questions suivantes : qu'est-ce que la politique? Comment a-t-elle lieu? Introduira le rôle de la recherche dans le processus décisionnel fondé sur des preuves et expliquera son importance. Les questions et réponses suivront.

Claire Marshall, Institut sur la gouvernance

17 h 30 **Levée de la séance**

18 h 15 **Réception et dîner**

Le 20 février 2004 — Marriott Bloor Yorkville

8 h 00 **Petit déjeuner**

8 h 45 **Séance 2 : Aborder les questions relatives à la politique sur les jeunes et la santé**

Partie A : La première partie de cette séance portera sur la séance 1 d'une perspective d'un ancien décisionnaire du gouvernement de la Colombie-Britannique.

Les Foster, Ministry of Children and Family Development (Colombie-Britannique)

	<p>14 h 15 Séance 5 : Faire participer les décisionnaires</p> <p>La dernière séance donnera des astuces pour nouer des relations avec les décisionnaires, abordera la façon de trouver les décisionnaires pertinents, comment et quand les inclure dans le processus de recherche et les méthodes efficaces de transfert et d'échange des connaissances.</p> <p>Réjean Landry, Université Laval</p>
<p>Partie B : Cette partie de la séance a pour but de munir les chercheurs des outils pour définir les incidences politiques de leur recherche. Les présentateurs de réunion aideront les chercheurs à déterminer comment les résultats clés de leur recherche pourraient avoir des conséquences sur les décisionnaires à différents niveaux ainsi que les organismes non gouvernementaux.</p>	
<p>10 h Pause</p>	<p>15 h 15 Discussion : Entretien d'un réseau de recherche pancanadien sur les jeunes et la santé</p>
<p>10 h 30 Séance 3 : Création des incidences politiques — atelier de travail</p> <p>Au cours de cette séance, les chercheurs appliqueront ce qu'ils ont appris à la séance 2. En se servant des fiches de renseignements mises au point avant l'atelier de travail, les chercheurs travailleront en groupe avec les animateurs pour élaborer des incidences politiques pour certains thèmes.</p>	<p>Lillian Bayne, animatrice</p> <p>16 h Récapitulation : Points à retenir et évaluation de l'atelier de travail</p> <p>Lillian Bayne, animatrice</p>
<p>Elizabeth Gyorfi-Dyke et Mathew Sanger, ISPC</p>	
<p>12 h Déjeuner</p>	
<p>13 h Séance 4 : Résultats de l'atelier de travail — synthèse</p> <p>Les participants à l'atelier de travail auront l'occasion de partager leurs connaissances en élaboration d'incidences politiques et en incidences politiques avec tout le groupe.</p>	
<p>Lillian Bayne, animatrice</p>	
<p>14 h Pause</p>	

Annexe C : Résumé des recherches présentées

Adolescents vulnérables : Ce que peuvent nous apprendre les résultats des études longitudinales chez les adolescents

Doug Willms, Institut canadien de recherche en politique sociale, Université du Nouveau-Brunswick

Doug Willms a présenté l'équipe de l'Institut canadien de recherche en politique sociale et a parlé de son travail sur les adolescents vulnérables. Ce projet de recherche a recours aux données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) pour examiner des questions relatives aux cinq problèmes de santé clés qui touchent les adolescents canadiens : mauvaise santé mentale, surpoids et obésité, rapports sexuels non protégés, consommation de drogues et d'alcool et tabagisme. Il étudie la prévalence de ces problèmes et définit leurs déterminants à l'échelle de la famille, du groupe affinitaire, de l'école et de la collectivité. Le projet, selon M. Willms, se base sur un projet de recherche financé par DRHC sur les enfants vulnérables.

Les chercheurs espèrent connaître la période à laquelle les jeunes sont plus vulnérables à ces problèmes, soit l'obésité, une mauvaise santé mentale, la participation à des comportements à risque, etc. Ils poseront des questions sur, par exemple, les effets des événements de la vie (décès, divorce, etc.) et des interventions sur les résultats pour la santé et cherchent à savoir si les taux et les scénarios de croissance diffèrent selon le sexe, le statut socioéconomique (SSE), le bagage culturel, etc. Grâce au système d'information géographique (SIG) et aux techniques statistiques, les chercheurs seront en mesure de savoir où résident les adolescents vulnérables et de décrire la variation de la vulnérabilité selon la collectivité et la province.

M. Willms a situé brièvement les travaux de l'équipe dans le contexte de la santé de la population et de la promotion de la santé. Il a indiqué qu'il semble souvent y avoir dysfonctionnement entre les deux. Même si les deux se préoccupent de réduire les inégalités en matière de santé, la promotion de la santé tend à être ascendante et participative, tandis que les éléments clés de la santé de la population incluent des mesures exactes et des études scientifiquement rigoureuses.

« La réunion des deux camps constitue la voie de la recherche à la politique », de dire M. Willms. Le projet sur les adolescents vulnérables visera particulièrement à combler le fossé entre la santé de la population et la promotion de la santé en « essayant d'inclure certains messages que nous avons retenus, particulièrement dans les écoles ».

M. Willms a discuté des outils méthodologiques clés qui soulignent l'étude : gradients socioéconomiques et utilisation d'une modélisation et de trajectoires à plusieurs niveaux.

Les gradients socioéconomiques illustrent la relation entre un résultat social et un SSE. Un gradient à forte pente indiquerait un plus grand écart dans les résultats au fur et à mesure que le SSE change. La vulnérabilité, selon Willms, traverse tous les niveaux du SSE : même si un SSE faible est lié à la vulnérabilité, il ne constitue pas le facteur déterminant. La connaissance des gradients socioéconomiques peut servir de base pour les différentes réformes politiques :

- Les réformes universelles visent à améliorer les résultats de façon uniforme pour tous les adolescents;
- Les réformes du rendement visent à améliorer les résultats chez les jeunes des niveaux inférieurs (elles pourraient par exemple cibler les familles et les jeunes défavorisés);
- Les réformes compensatoires visent à niveler les écarts dans les ressources afin d'améliorer les résultats (p. ex. le transfert des paiements permet d'attribuer des ressources aux familles et aux jeunes défavorisés);
- Les réformes inclusives visent à prévenir la ségrégation des jeunes en divers groupes culturels ou socioéconomiques qui peuvent avoir des résultats différents.

L'Institut canadien de recherche en politique sociale vise à élever et, en même temps, à niveler la barre : améliorer les résultats dans l'ensemble et réduire l'écart entre les groupes d'adolescents.

Les gradients et les données longitudinales permettent une modélisation à plusieurs niveaux : les chercheurs peuvent comparer les données entre les pays, les provinces, les villes, les écoles et même entre les différents âges dans les écoles. Comme l'ELNEJ mesure les mêmes enfants et jeunes à différents moments, elle permet aux chercheurs de mesurer et de comparer les résultats au fil du temps et de définir les trajectoires : quand est-ce que les différences dans les résultats deviennent évidentes? Deviennent-elles plus prononcées ou moins au fil du temps? Quand est-ce que les différences commencent à se niveler le plus? Il est important pour les responsables de l'élaboration des politiques de répondre à ces questions, fait remarquer M. Willms. Il semble par exemple que les compétences des enfants à la lecture divergent à l'âge de huit ans environ, lorsque certains enfants n'arrivent pas à faire la transition d'« apprendre à lire » vers « lire pour apprendre ». Les interventions ciblées avant cette transition échouée pourraient améliorer l'alphabétisation et les résultats généraux.

Les influences qu'ont les mères adolescentes sur les résultats de leurs enfants adolescents

Susan Dahinten, Université de la Colombie-Britannique

Les faibles résultats chez les enfants sont étroitement associés aux grossesses chez les adolescentes. Lorsqu'on compare les enfants nés de mères adolescentes avec des enfants nés de mères plus âgées, on remarque peu de différences durant l'enfance. Celles-ci apparaissent souvent vers l'âge scolaire et peuvent devenir plus prononcées au cours de l'adolescence.

M. Doug Willms, M^{me} Jennifer Shapka et M^{me} Susan Dahinten étudient les trajectoires comportementales et scientifiques des jeunes en tant que fonction de l'âge de la mère à la procréation. L'équipe a pour but de déterminer si ces différences existent après avoir tenu compte du statut socioéconomique (SSE) de la famille, de présence de dépression chez la mère et des attitudes parentales.

Ce projet a été déclenché, en partie, par l'analyse antécédente faite par M^{me} Dahinten et M. Willms des résultats de l'ELNEJ, 1994-1995. Ces résultats ont montré, entre autres, que les enfants nés de mères adolescentes âgées de 18 à 19 ans présentaient des résultats pires que ceux des enfants nés de mères adolescentes âgées de 15 à 17 ans.

En se servant des données de l'ELNEJ, les chercheurs ont étudié les effets de l'âge de la mère sur plusieurs mesures des résultats chez les enfants (anxiété-perturbation affective, trouble de la conduite, agressivité indirecte, hyperactivité et inattention, infractions contre les biens, comportement prosocial et rendement en mathématiques), et ce, après avoir tenu compte de plusieurs autres caractéristiques familiales (niveau scolaire de la mère, revenu du ménage, monoparentalité, dépression de la mère et attitudes parentales).

Les données ont montré que les mères âgées entre 18 et 19 ans ont enregistré les notes les plus faibles en attitudes parentales positives et les plus élevées en rejet des styles parentaux. Elles affichaient également le taux de dépression le plus élevé. En même temps, leurs enfants étaient les plus à risque de croissance médiocre. Bien que l'âge de la mère et le SSE expliquent une partie de la variance, les attitudes parentales (accueil ou rejet) expliquent une plus grande proportion de la différence.

M^{me} Dahinten a abordé certaines incidences politiques et pratiques — les résultats de cette étude portent à croire que le besoin d'interventions ciblées (p. ex. ressources en matière de santé mentale, soutien parental, appui de l'achèvement des études secondaires et formation continue) pour munir les mères adolescentes des ressources et des qualifications afin de promouvoir une croissance saine de l'enfant. En outre, les mères adolescentes plus jeunes ne sont pas les seules à requérir ces services, les mères entre 18 et 19 ans le font aussi.

L'estime de soi chez les jeunes Canadiens : analyse longitudinale au moyen de l'ELNEJ

*Cara Fedick, Institut canadien de recherche en politique sociale (CRISP),
Université du Nouveau-Brunswick*

M^{me} **Cara Fedick** a abordé l'estime de soi chez les jeunes Canadiens au moyen des données de l'ELNEJ dans le but de combler les lacunes dans la recherche sur l'estime de soi et de comprendre davantage l'estime de soi chez les jeunes Canadiens. Les chercheurs ont particulièrement demandé :

1. Quelle est la répartition de l'estime de soi mesurée des jeunes Canadiens entre 10 et 17 ans, et comment cette répartition s'écarte-t-elle entre filles et garçons au fil des ans?
2. Quelle est la relation entre le SSE et les changements dans l'estime de soi chez les jeunes au cours de cette période?

En s'appuyant sur les résultats préliminaires, M^{me} Fedick a fait remarquer que l'estime de soi semble décliner chez les jeunes Canadiens entre 10 et 17 ans. Le déclin est plus prononcé chez les filles, mais la situation ne tarde pas à se redresser, voire s'inverser, vers l'âge de 16 ans. Même si le SSE n'était pas considérablement associé aux changements dans l'estime de soi, les adolescentes au SSE supérieur affichent un déclin plus léger dans l'estime de soi que les adolescentes au SSE moyen ou inférieur. Les facteurs qui contribuent aux différences dans l'estime de soi selon le sexe atteignent le sommet vers l'école secondaire en raison des influences qui ont lieu avant cette période. On a besoin d'une recherche pour expliquer quand et pourquoi il y a des tendances divergentes dans l'estime de soi selon le sexe.

M^{me} Fedick a également mentionné la pertinence des données longitudinales, soit l'ELNEJ, plutôt que des données transversales pour étudier les changements dans un construct au fil des ans. La modélisation linéaire hiérarchique, qui part du principe que les données sur le comportement et le domaine social ont communément une structure qui s'imbrique (observations répétées au sein de personnes; personnes au sein de collectivités; collectivités au sein de régions géographiques) s'est avérée également un bon outil d'analyse des données.

En comprenant les facteurs qui contribuent à une estime de soi faible ou en déclin, nous pourrions élaborer des politiques qui protégeront les jeunes à risque. M^{me} Fedick a ajouté sur une note d'anecdote que certaines caractéristiques, comme la participation à des sports et d'autres activités parascolaires, pourraient atténuer les effets d'une baisse dans l'estime de soi.

Trajectoires de la prévalence du tabagisme au Canada

*Bradley A. Corbett, Institut canadien de recherche en politique sociale (CRISP),
Université du Nouveau-Brunswick*

La plupart des Canadiens âgés de 10 ans n'ont jamais essayé de fumer, même que le tabagisme régulier est insignifiant dans ce groupe d'âge. Vers l'âge de 16 ans, cependant, plus de 25 % des adolescents fument mensuellement, par rapport à la moyenne globale (population) d'à peine plus de 20 %. De plus, la prévalence du tabagisme augmente plus rapidement chez les filles que les garçons dans ce groupe d'âge.

Quels sont les facteurs qui contribuent à un changement aussi important au cours d'une période de six ans? Quels sont les enfants les plus susceptibles de devenir des fumeurs réguliers et pourquoi? Quand est-ce que certains facteurs de risque entrent en jeu? Il s'agit de quelques questions qui façonnent le projet de recherche de **M. Bradley Corbett** sur les trajectoires de la prévalence du tabagisme au Canada. Les réponses à ces questions pourraient aider à élaborer des initiatives politiques opportunes ciblées pour prévenir et réduire le tabagisme chez les jeunes.

En s'appuyant sur les deux cohortes les plus anciennes (entre 10 et 17 ans) de l'ELNEJ, M. Corbett a appliqué un modèle de croissance à plusieurs niveaux au tabagisme chez les adolescents. Le modèle intègre un grand éventail de facteurs de risque potentiels, incluant l'âge, le sexe, la langue (anglophone ou francophone), si la personne la mieux renseignée sur l'enfant fume, si le partenaire de la personne la mieux renseignée fume, si les amis fument, le SSE de la famille, si l'enfant a redoublé de classe, la pression scolaire et les habitudes disciplinaires de l'enfant.

La nature longitudinale des données, a expliqué M. Corbett, est idéale pour ce type d'étude; elle permet aux chercheurs d'étudier les mêmes groupes d'adolescents au fil des ans. Grâce aux données longitudinales, les chercheurs peuvent mesurer des facteurs tels que le moment où l'influence des amis qui fument devient plus importante que celle des parents qui fument.

M. Corbett a utilisé une formule mathématique complexe pour mesurer les effets relatifs de cette variable au fil du temps. L'âge est la variable capitale pour devenir fumeur : chaque mois, les chances de fumer augmentent de 11 %.

La recherche et ses résultats préliminaires, selon ce présentateur, soulèvent plusieurs questions captivantes pour les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques : est-ce que les jeunes qui fument ont des normes sociales différentes des autres jeunes? Pouvons-nous étudier les très jeunes enfants pour évaluer les prédicateurs du tabagisme? Quelle est la probabilité de voir nos jeunes fumer à un âge et un cycle précis? Quelle est la probabilité de les voir fumer avec l'âge? Est-ce que l'influence des prédicateurs diminue ou augmente au fil du temps?

Aperçu du programme de CAARRN

William Boyce, Réseau de recherche sur les adolescents canadiens à risque (CAARRN), Université Queen's

Selon **M. Will Boyce**, l'adolescence représente une transition extraordinaire. En effet, ce groupe d'âge connaît une dynamique complexe de changements physique, psychologique, social et professionnel. Il a souligné les objectifs de son programme de recherche : comprendre davantage l'interrelation complexe des influences qui touchent l'état de santé et la vie quotidienne des adolescents et contribuer à l'élaboration de politiques dans ces domaines.

M. Boyce a souligné également la façon dont la recherche serait réalisée. Il a expliqué que le programme de soutien à la recherche et la politique du CAARRN s'appuiera sur l'Enquête sur les comportements liés à la santé des enfants d'âge scolaire et en fera une base de données principale pour fournir des preuves sur des questions clés relatives à la santé des adolescents. L'équipe examinera les preuves à l'échelle individuelle et communautaire. D'autres bases de données canadiennes viendront compléter l'enquête pour fournir des données complètes et longitudinales. Les chercheurs étudieront les traumatismes, l'intimidation et la victimisation, l'abus d'alcool ou d'autres drogues, la santé sexuelle, les maladies chroniques et le handicap, le milieu scolaire et le capital social local des adolescents.

M. Boyce a fait part du manque de données canadiennes relatives aux politiques sur la santé des adolescents. Le travail de ce groupe consistera justement à fournir ces données et à mettre au point un cadre conceptuel qui englobe la nature constamment changeante dans ce groupe d'âge. Les connaissances acquises au moyen du programme du CAARRN nous indiqueront les interventions préventives les plus efficaces pour les adolescents et le moment de les mettre en place.

Intimidation et victimisation : une perspective interculturelle

Wendy Craig, Réseau de recherche sur les adolescents canadiens à risque (CAARRN),
Université Queen's

M^{me} Wendy Craig a utilisé les données de l'Enquête sur les comportements liés à la santé des enfants d'âge scolaire pour examiner les formes d'agression dans le cercle des amis et les relations sentimentales. Le but de son travail consiste à étudier les facteurs contextuels, comme le statut socioéconomique, les relations familiales, la culture du groupe affinitaire et le comportement à risque, qui peuvent expliquer les différents taux de prévalence de l'intimidation. Comme les écoles varient grandement sur ces points, un second objectif consiste à examiner si des facteurs tels que le climat et la taille de l'école, la pression scolaire, le milieu disciplinaire, la participation parentale à l'école et le soutien des enseignants expliquent les différences dans l'intimidation et la victimisation dans l'école. Enfin, l'équipe de chercheurs examine l'unique contribution des facteurs individuels comme la santé personnelle ainsi que les fonctionnements affectif, psychologique et social.

M^{me} Danielle Shelley, étudiante en psychologie à l'université Queen's, a fait une présentation au nom de M^{me} Craig.

Pourquoi l'intimidation pose-t-elle un problème?

L'intimidation peut mener à d'autres problèmes relationnels entre pairs. L'usage de l'autorité et le recours à la force au début de la vie peut mener à l'agression sexuelle, à l'agression sexuelle commise dans le cadre des fréquentations, à l'harcèlement en milieu de travail, à l'agression conjugale et aux mauvais traitements à l'égard des enfants et des personnes âgées. L'intimidation coûte cher à l'économie (différents systèmes sont concernés : santé mentale, justice juvénile, éducation spéciale et services sociaux) et à la société (faible estime de soi, criminalité, dépression, anxiété et dans le pire des cas, suicide).

Résultats

- Environ 12 % des enfants canadiens ont déclaré avoir été intimidés au moins deux fois par session; 11 à 12 % des enfants ont déclaré en avoir intimidé d'autres; 3 à 4 % ont déclaré avoir intimidé et avoir été intimidés (intimidateurs et victimes).
- Environ 20 % des enfants canadiens se sentent un peu ou ne sentent jamais en sécurité à l'école.
- Les taux canadiens d'intimidation et de victimisation sont constamment au milieu par rapport aux 25 pays recensés.
- Dans tous les pays, les intimidateurs et les victimes ainsi que les intimidateurs et victimes en même temps affichent constamment des niveaux plus élevés de problèmes de santé et une adaptation affective et scolaire plus difficile que les jeunes qui ne prennent pas part aux actes d'intimidation.
- Les victimes et les intimidateurs et victimes à la fois signalaient constamment plus de problèmes avec les amis, tandis que les intimidateurs et les intimidateurs et victimes à la fois signalaient constamment consommer plus d'alcool que les jeunes qui ne prennent pas part aux actes d'intimidation.
- Les enfants qui intimident et sont intimidés courent le plus grand risque de problèmes.

Incidences

- Des interventions séparées pourraient devoir cibler les intimidateurs, les victimes et les intimidateurs et victimes à la fois.
- Les interventions doivent être systémiques et résoudre les problèmes psychosociaux et relationnels associés à l'intimidation.

Au Canada, la *Canadian Initiative for Prevention of Bullying* est une nouvelle stratégie nationale pour lutter contre l'intimidation et la victimisation. L'initiative, en collaboration avec tous les ordres de gouvernement, les organismes nationaux qui travaillent avec des jeunes et des enfants ainsi que les jeunes eux-mêmes, utilisera une plate-forme à quatre volets pour lutter contre l'intimidation :

- Sensibilisation;
- Évaluation;
- Intervention empirique;
- Élaboration et application de politiques.

Comportement à risque et blessures chez les jeunes

Will Pickett, Réseau de recherche sur les adolescents canadiens à risque (CAARRN), Université Queen's

Les blessures sont une « épidémie inconnue » qui constitue la principale cause de décès des enfants et des jeunes. **M. Will Pickett** et son équipe ont utilisé les données de l'Enquête sur les comportements liés à la santé des enfants d'âge scolaire pour effectuer des analyses approfondies de multiples comportements à risque et leurs associations potentielles à diverses blessures des jeunes, incluant les blessures à la tête et au cou, les accidents du sport, les blessures graves ainsi que les blessures intentionnelles (lors de rixes ou d'abus par exemple). Les chercheurs tentent de déterminer comment des groupes de comportements à risque s'agglutinent pour conduire à différents types de blessures. Ils examinent aussi le rôle des milieux protecteurs dans l'amélioration de la situation par rapport aux blessures.

M. Pickett a alors présenté plusieurs messages clés :

1. Les multiples comportements à risque — entre autres consommation de drogues plus ou moins accessibles, tabagisme, école buissonnière, consommation d'alcool, comportement antisocial ou faute de prendre des précautions de sécurité — sont monnaie courante chez les jeunes Canadiens. Environ 61 % des participants à l'enquête ont eu au moins un comportement à risque; 41 % ont eu deux comportements à risque ou plus; 7 % ont eu au moins cinq comportements à risque, sans grande différence entre les filles et les garçons.
2. L'adoption de multiples comportements à risque a plusieurs conséquences sur la santé et est associée à des blessures aiguës et chroniques.
3. La prise de multiples risques a une profonde influence sur la santé.
4. Plus les jeunes adoptent des comportements plus risqués, plus la probabilité des blessures augmente; les jeunes qui adoptent quatre, voire cinq, comportements à risque étaient presque 20 fois plus susceptibles de connaître la violence que les jeunes qui n'adoptent pas de tels actes.

5. Certains milieux de soutien (domicile et école) offrent une certaine protection contre les blessures causées par de multiples comportements à risque. Malheureusement, ces milieux ne protègent pas nécessairement les jeunes des blessures et de la violence. Un groupe affinitaire de soutien est moins protecteur que le domicile ou l'école.

Dans sa recherche sur les multiples comportements à risque, M. Pickett a abordé certaines incidences politiques intéressantes. Il explique, par exemple, qu'il serait peut-être plus logique de créer des initiatives politiques qui ciblent les comportements dans leur ensemble, plutôt que de se contenter de cibler chacun des comportements individuellement (une stratégie plus courante dans la santé publique). La recherche pourrait servir à mettre au point un outil afin d'identifier les jeunes à risque de blessure. Enfin, même si les jeunes qui adoptent quatre à cinq comportements à risque représentent une petite proportion de la population, ils courent un grand risque, d'où la nécessité d'envisager des initiatives plus ciblées.

Les participants ont remarqué l'importance de la terminologie, en indiquant le besoin de faire la différence entre l'adoption d'un risque positif et négatif.

L'inactivité physique et l'obésité chez les adolescents canadiens : leçons tirées de l'Enquête sur les comportements liés à la santé des enfants d'âge scolaire, 2001-2002

Ian Janssen, Réseau de recherche sur les adolescents canadiens à risque, Université Queen's

M. Ian Janssen a présenté les résultats de sa recherche sur l'inactivité physique et l'obésité chez les adolescents canadiens. Ces études ont examiné l'ampleur du problème; la relation entre l'inactivité physique, le régime alimentaire et l'obésité; le rôle de l'inactivité physique et de l'obésité sur les résultats pour la santé. Au cours de l'atelier, M. Janssen a présenté quatre messages clés :

I. L'inactivité physique et l'obésité sont très prévalents chez les jeunes Canadiens.

- Environ 80 % des jeunes n'observent pas les directives de Santé Canada qui conseille 90 minutes d'exercice par jour.
- Environ 25 % regardent la télévision quatre heures ou plus par jour.
- Environ 15 % ont un surpoids (presque obèses), tandis que 4 % sont obèses. Plus de garçons ont un surpoids ou sont obèses que les filles; la prévalence ne varie pas beaucoup selon l'âge.
- Le Canada est classé cinquième des pays étudiés dans l'Enquête sur les comportements liés à la santé des enfants d'âge scolaire en matière de prévalence du surpoids et de l'obésité.

2. L'obésité est fortement associée à l'inactivité physique et l'écoute de la télévision.

Dans la plupart des pays étudiés dans l'Enquête sur les comportements liés à la santé des enfants d'âge scolaire, plus les adolescents étaient actifs, moins ils étaient susceptibles d'avoir un surpoids ou d'être obèses. D'un autre côté, ceux qui consacraient le plus de temps à regarder la télévision étaient plus susceptibles d'avoir un surpoids ou d'être obèses que ceux qui y consacraient peu de temps ou pas du tout. Il est intéressant d'apprendre que les jeunes qui mangeaient des confiseries (incluant le chocolat, mais pas les boissons rafraîchissantes) le plus souvent étaient les moins susceptibles d'avoir un surpoids ou d'être obèses.

3. L'inactivité physique et l'obésité sont liées indépendamment aux résultats liés à la santé et psychosociaux.

Les adolescents qui se plaignaient le moins de problèmes somatiques et psychologiques étaient ceux dont le poids était normal et pratiquaient le plus d'exercices physiques. Les jeunes obèses étaient environ deux fois plus susceptibles d'être victimes d'intimidation et les jeunes avec un surpoids ou obèses étaient également plus susceptibles d'être des intimidateurs.

4. Cette épidémie continuera à prendre de l'ampleur à moins que des pratiques ou des politiques efficaces en matière de santé soient élaborées et utilisées.

M. Janssen a vivement recommandé de commencer par l'école : une étude réalisée au Québec a révélé qu'une heure d'éducation physique par jour non seulement remuait les élèves, elle a également amélioré les rapports scolaires dans toute la province. Les participants à l'atelier de travail ont discuté des initiatives parascolaires, entre autres la réduction des heures d'écoute de la télévision, la participation accrue des parents et la recherche des déterminants sociaux pour prévenir l'inactivité.

Adolescents handicapés : Risques et forces liés au mode de vie, à la santé et aux relations sociales

Ilze Kalnins, Réseau de recherche sur les adolescents canadiens à risque (CAARRN), Université de Toronto

Les adolescents handicapés constituent un petit groupe diversifié et souvent caché. Leurs problèmes de santé diffèrent de ceux des autres adolescents dits typiques. **M^{me} Ilze Kalnins** de l'Université de Toronto et **M^{me} Catherine Steele** du *Bloorview MacMillan Children's Centre* tentent de définir les similarités et les différences en matière de santé, de mode de vie et de relations sociales entre les adolescents atteints de maladies chroniques et d'un handicap physique et ceux qui n'ont pas ces problèmes. Voici les points qui intéressent particulièrement nos chercheuses :

1. Quels sont les facteurs qui expliquent les perceptions qu'ont les adolescents de leur propre santé telles qu'elles sont représentées par l'état de santé autodéclaré et les symptômes d'une mauvaise santé?
2. Quels sont les facteurs qui expliquent la participation et la non-participation de ces adolescents à des comportements clés en matière de mode de vie?

3. Quels sont les facteurs qui expliquent la participation de ces adolescents avec le groupe affinitaire?
4. Quels sont les facteurs qui expliquent le parcours scolaire positif et négatif chez les adolescents qui ont des problèmes de santé chroniques?

Ce groupe de recherche a pour but, selon M^{me} Kalnins, d'établir des stratégies pour prévenir le développement de problèmes de santé secondaires par rapport au handicap physique et pour élaborer les meilleurs programmes et services possibles pour la transition vers l'âge adulte.

Les chercheurs ont constaté que les adolescents atteints d'un handicap physique étaient beaucoup moins susceptibles d'adopter certains comportements à risque pour la santé (tabagisme et consommation d'alcool, de drogues et de confiseries), mais beaucoup plus susceptibles de ne pas faire suffisamment d'exercice, de ne pas manger frais régulièrement et de consommer des aliments à forte teneur en gras. Le dernier comportement était, selon M^{me} Kalnins, souvent associé à l'handicap physique : les aliments gras, comme les frites par exemple, sont plus moelleux et faciles à prendre, à mâcher et à avaler que les fruits ou les légumes.

Les chercheuses avec la participation de M^{me} **Beverly Antle** du *Hospital for Sick Children* ont également réalisé une étude qualitative sur la famille, qui comporte des entretiens approfondis avec 15 familles sur la façon dont les parents perçoivent la promotion de la santé et les stratégies conséquentes qu'ils adoptent concernant leurs enfants adolescents aux prises avec un handicap physique. Cette étude a fait ressortir cinq thèmes qui montrent que les parents :

- mettaient l'accent sur la routine;
- s'inquiétaient de l'avenir de leur enfant et leur apportaient un soutien;
- encourageaient la vie sociale et l'amitié;
- déployaient des efforts extraordinaires pour que leur enfant adolescent ait une vie équilibrée;
- visaient un équilibre entre l'indépendance de leur enfant adolescent et un besoin de conserver son énergie.

Les chercheurs ont conclu que les perceptions qu'ont les parents de la promotion de la santé mettent l'accent sur les questions psychosociales plutôt que les comportements à risque.

Selon les chercheurs, les interventions en matière de promotion de la santé constituent une question politique qui peut nécessiter un objectif et un rythme différent lorsqu'il s'agit d'adolescents handicapés physiquement. Ils ont ajouté que les initiatives politiques doivent tenir compte des priorités des parents et négocier les objectifs complémentaires pour la promotion de la santé.

Références

- 1 H. Rehr, B. Morrison et R. Greenberg. « Workshop 4: Research on Utilization and Application of Findings », *Research on Social Work Practice*, vol. 2 (1992), p. 358-363.
- 2 Transfert des connaissances : *au-delà de la santé, 2001* (en ligne), Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (consulté le 5 avril 2004). Internet : <URL:http://www.chsrf.ca/knowledge_transfer/pdf/ktransfer_f.pdf>.
- 3 M. Egger, G. D. Smith et A. N. Phillips, « Principles and Procedures », *British Medical Journal*, vol. 7121, n° 315 (1997).
- 4 Initiative du secteur bénévole. Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques : *Pour donner suite à l'Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire*, Canada, Bureau du Conseil privé, 2002.
- 5 Discours du Trône — troisième session de la trente-septième législature du Canada, (en ligne), 2 février 2004, cabinet du premier ministre du Canada (consulté le 30 avril 2004). Internet : <URL: <http://pm.gc.ca/fra/sft-ddt.asp>>.
- 6 H. R. Davis. « Management of Innovation and Change in Mental Health Services », *Hospital and Community Psychiatry*, vol. 29 (1978), p. 649-658.
- 7 Ibid.
- 8 P. Kotler et G. Zaltman. « Social Marketing: An Approach to Planned Social Change », *Journal of Marketing*, vol. 35, n° 2 (1971), p. 3-12.
- 9 E. S. Geller. « Applied Behaviour Analysis and Social Marketing: An Integration for Environmental Preservation », *Journal of Social Issues*, vol. 45, n° 1 (1989), p. 17-36.
- 10 K. Ho, M. Fedeles, C. Steele, A. Gunasingham, S. Jarvis-Selinger, E. Robertson et P. Evans. *Knowledge Translation and Learning Technologies: Perspectives, Considerations and Essential Approaches—Implications for Researchers*, Université de la Colombie-Britannique, Division of Continuing Medical Education, en collaboration avec la Michael Smith Foundation for Health Research, 2003.
- 11 *Notions de communication : Rédaction facile à lire — 1 : 3 : 25* (en ligne), fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, 2001 (consulté le 5 avril 2004). Internet : <URL:http://www.chsrf.ca/knowledge_transfer/pdf/cn-1325_f.pdf>.
- 12 *Derive Actionable Messages From Bodies of Research Knowledge* (en ligne), John Lavis, dernière modification le 25 juin 2003 (consulté le 6 avril 2004). Internet : <URL:http://www.researchtopolicy.ca/whatwehavelearned/derive_brokers_messages.asp>.
- 13 Ibid.
- 14 *Notions de communication : Rédaction facile à lire — 1 : 3 : 25* (en ligne), fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, 2001 (consulté le 5 avril 2004). Internet : <URL:http://www.chsrf.ca/knowledge_transfer/pdf/cn-1325_f.pdf>.
- 15 Ibid.
- 16 Ibid.

« S'entendre sur le fond »

- 17 *Un débat public sur le Plan d'action national pour les enfants : Élaboration d'une vision collective* (en ligne), Conseil fédéral-provincial-territorial de ministres sur la refonte des politiques sociales, 1999 (consulté le 30 avril 2004). Internet : <URL:http://www.socialunion.gc.ca/nca/June21-2000/francais/index_f.html>.
- 18 Discours du Trône — troisième session de la trente-septième législature du Canada, (en ligne), 2 février 2004, cabinet du premier ministre du Canada (consulté le 30 avril 2004). Internet : <URL: <http://pm.gc.ca/fra/sft-ddt.asp>>.
- 19 *Adolescent Bullying* (en ligne), Canadian Adolescents at Risk Research Network Fact Sheet, Social Program Evaluation Group, dernière modification en novembre 2003 (consulté le 3 mai 2004). Internet : <URL:<http://educ.queensu.ca/~caarrn/pdf/Adolescent%20Bullying.pdf>>.

This publication is part of CPHI's ongoing inquiry into the patterns of health across this country. Consistent with our broader findings, it reflects the extent to which the health of Canadians is socially determined, interconnected, complex and changing. CPHI is committed to deepening our understanding of these patterns.

